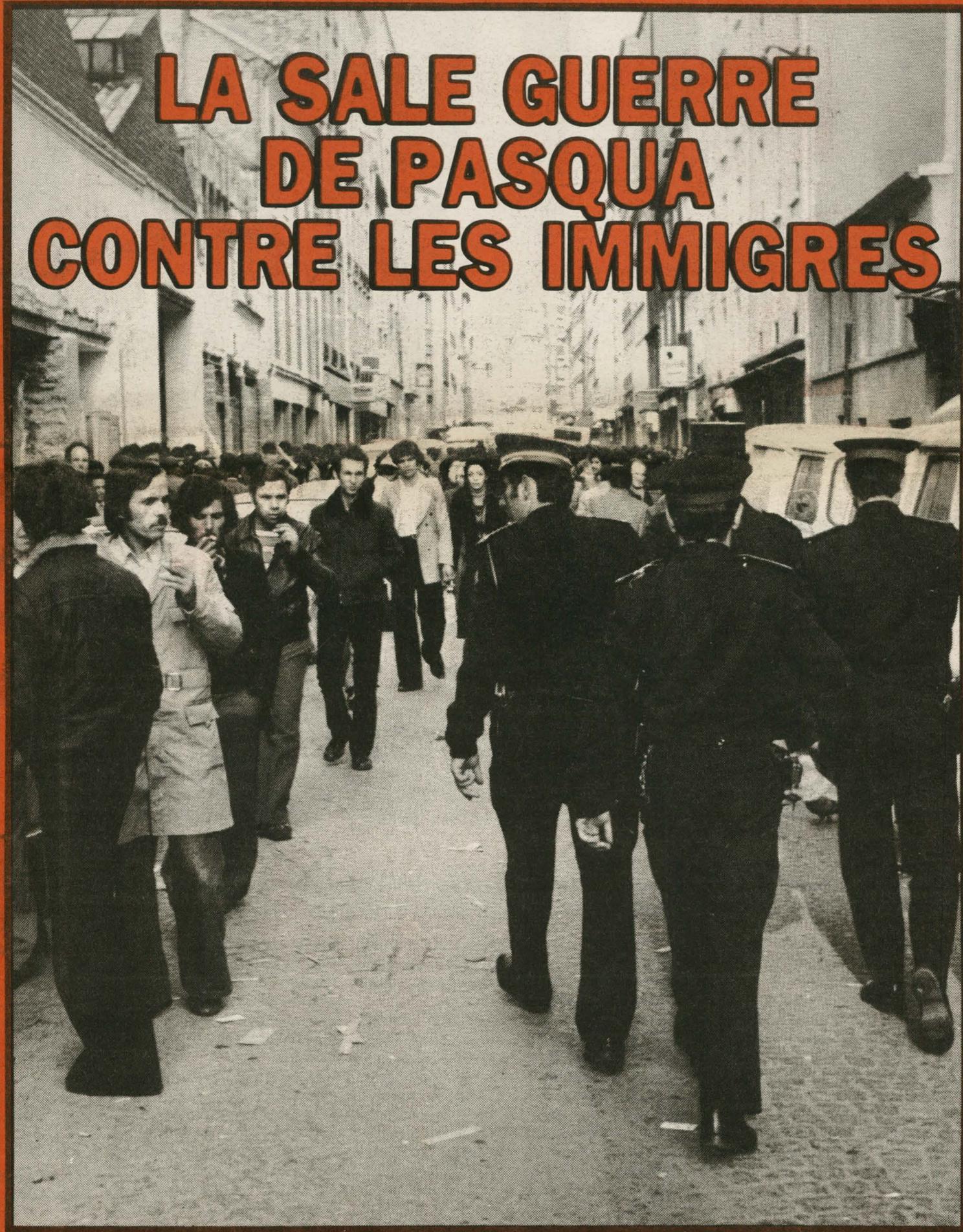


ROUGE

*Après le 21,
Comment continuer ?
(pages 6, 7)*



LA SALE GUERRE DE PASQUA CONTRE LES IMMIGRES



La sale guerre de Pasqua

Expulsion des cent un Maliens, réforme du Code de la nationalité et du droit d'asile : le discours gouvernemental passe dans la réalité. Et il se traduit par une véritable politique d'exclusion envers les immigrés.

□ L'expulsion-déportation de cent un Maliens, le 18 octobre, ne constitue pas une bavure. Elle traduit dans la logique policière, les lois Pasqua-Pandraud adoptées dans le secret de l'été et mises en application avec le maximum de rigueur. Tant pis si, légalement, on ne peut pas placer quelqu'un de force dans un avion. La procédure d'urgence de la nouvelle législation permet que toutes ces « brouilles » ne soient traitées qu'*a posteriori*. Une fois les immigrés concernés à des milliers de kilomètres.

D'aucuns ont pu croire — ou faire semblant de croire — que

ces lois ne seraient pas appliquées, que ce gouvernement se contenterait de gesticulations sans modifier substantiellement sa pratique quotidienne. Il n'en est malheureusement rien. Le discours se fait à présent réalité. On assiste réellement à l'émergence d'une politique d'exclusion. Cette dernière va se traduire par un bouleversement du statut de l'immigration. A travers lui, il s'agit de déstabiliser profondément, radicalement, la place que les immigrés ont pu prendre dans ce pays, par leur travail et leurs luttes. Ce dont témoigne la discussion prochaine par le Conseil des ministres,

du projet de loi portant réforme du Code de la nationalité comme la volonté de réduire drastiquement le droit d'asile.

La rafle des Maliens du foyer Soudantia-Keïta à Rosny-sous-Bois prend ainsi tout son sens. Elle résonne comme le coup de gong d'une bataille à engager très vite. Car quel est le sens de la réforme du Code de la nationalité ? De nombreux antiracistes, attachés à la lutte contre les discriminations et pour l'égalité des droits se posent la question et doivent se plonger dans les méandres « *du droit du sol* » et autres notions *a priori* très juridiques. Disons-le sans ambages,

la hâte du gouvernement à vouloir « *créer des étrangers en France* » reflète sa volonté de faire la guerre aux immigrés et, pour cela, de réduire leurs possibilités d'acquiescer la nationalité française.

L'accès à la nationalité a toujours été très liée à l'orientation politique des gouvernants. Il suffit pour s'en convaincre de rappeler que la Convention révolutionnaire de 1792 avait décidé que tout étranger, travaillant en France depuis plus d'un an, avait accès à l'exercice des droits civiques et à la nationalité. L'exemple de la Commune de Paris qui avait intégré des étrangers dans

sa direction, en est une autre illustration.

Mais pour la bourgeoisie française, c'est en termes d'intérêts beaucoup plus immédiats que les

L'accès à la nationalité a toujours été lié à l'orientation des gouvernants.

choses se décident. Durant toute la période où la France avait besoin de bras pour travailler ou faire la guerre, les frontières



Le gouvernement veut déstabiliser profondément la place que les immigrés ont pu prendre dans ce pays.

demeurèrent ouvertes. On naturalisa plus facilement ceux qui se voyaient appelés à payer de leur sang la gloire de la France « éternelle ».

Confrontés à la crise économique, les possédants décidèrent le blocage de l'immigration, réorientant du même coup leur politique globale à l'égard des étrangers. Et ce, avec d'autant plus de détermination qu'apparut bientôt au grand jour l'existence d'une jeunesse issue de l'immigration. Ceux qui avaient fait entrer les immigrés pour disposer d'une main-d'œuvre bon marché et malléable ne désiraient pas s'embarrasser de jeunes qui, non contents de vivre ici, osent réclamer des droits et

se battent contre les discriminations dont ils sont l'objet.

C'est là que réside le secret de la réforme du Code de la nationalité. On ne saurait y voir la

Un système se met en place afin d'opérer un tri des indésirables.

préoccupation d'un « libre choix sans automaticité » de la nationalité.

Le seul choix appartiendra aux autorités françaises qui pourront décider combien de jeunes — ou de moins jeunes — pourront passer au travers des

multiples filtres et barrières érigés sur le chemin de l'acquisition de la citoyenneté française. L'évolution actuelle du droit d'asile est à cet égard éclairant. Alors qu'auparavant, on ne recensait que 16 % de refus du statut de réfugiés, il en existe maintenant 50 %. Dans le même esprit, l'adoption du nouveau Code permettra la mise en place d'un système opérant le tri, puis l'expulsion de ceux qui seraient indésirables. On le voit, la combinaison de telles dispositions avec les lois Pasqua-Pandraud va aboutir à tisser une véritable toile d'araignée sur l'immigration. La déchirer devient dès lors l'enjeu réel des mobilisations en cours et à venir.

Albert Solal

Force injuste de la loi...

Avant la fin de l'année, l'Assemblée discutera la réforme des conditions d'accès à la nationalité française. Ainsi se complète la politique sécuritaire de la réaction. Nous avons demandé à Danièle Lochak, présidente du Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (GISTI), d'analyser les propositions actuelles du gouvernement.

□ Quelles sont les modifications essentielles apportées au Code de la nationalité par le projet gouvernemental ?

Danièle Lochak — Deux retiennent l'attention. L'une est l'accès à la nationalité française pour les jeunes nés en France qui arrivent à l'âge de dix-huit ans. L'autre concerne les étrangers qui, en épousant des ressortissants français, bénéficient jusqu'à aujourd'hui de la possibilité de devenir français par simple déclaration. Dans le projet de loi, ils seraient désormais soumis à l'obligation de demander leur naturalisation.

Autre remarque : le projet de loi ne reprend pas une des revendications de l'opposition d'avant le 16 mars concernant l'article 23 du Code, lequel dispose qu'est français d'origine l'individu né en France d'un parent qui lui-même y est né. C'est ce que l'on désigne parfois par le terme double *jus soli* — *jus soli* désignant le droit de devenir

français par naissance en France. Le projet ne touche donc finalement pas à cet article. On s'est en effet aperçu que la plupart des Français d'origine qui doivent apporter la preuve de leur nationalité le font en montrant qu'il sont eux-mêmes nés en France d'un parent né en France. Il faudrait sinon remonter à l'infini.

Mais si on ne touche pas à cet article directement, les modifications existent pourtant. L'article 23 du Code concernait les parents nés en France métropolitaine ou dans un département d'outre-mer. Un autre article dans la loi de 1973 étendait le double *jus soli* à la naissance d'un parent dans une ancienne colonie française (avant bien entendu que celles-ci accèdent à l'indépendance). Pour l'Algérie, les choses restent en l'état. En revanche, et essentiellement pour l'Afrique noire, la règle ne jouera plus. A partir du 1^{er} janvier 1988, si la loi est votée, les

enfants ne seront plus français de naissance, même si leurs parents sont nés dans des territoires qui étaient sous domination française.

Revenons aux deux modifications introduites par le projet et en premier lieu à l'acquisition de la nationalité française par mariage.

Depuis 1975, le mariage avec un Français ne donne pas automatiquement la nationalité française, mais permet de la réclamer par le biais d'une procédure assez simple : la déclaration. Le gouvernement peut certes s'y opposer pendant six mois, mais uniquement pour des raisons très limitées. La déclaration prend effet rétroactivement au bout de six mois s'il n'y a pas eu opposition. Il s'agit donc d'un régime favorable.

Le gouvernement prétend aujourd'hui qu'il faut lutter contre les « mariages blancs » (qui sont en fait très marginaux) en sup-



L'existence d'une jeunesse issue de l'immigration et qui se bat dérange.

primant l'acquisition de la nationalité française par déclaration et en faisant passer l'étranger par la procédure de naturalisation, avec une réserve : la condition de « stage » ne sera pas exigée. Dans les autres cas de naturalisation, la résidence en France depuis au moins cinq ans est obligatoire. Cette condition ne serait pas demandée au conjoint étranger.

La naturalisation est une procédure entièrement aux mains de l'autorité publique qui est dotée d'un complet pouvoir discrétionnaire pour la refuser ; elle n'a même pas besoin de motiver son refus. De plus, il s'agit là d'une procédure longue, et la réponse à la demande prend facilement deux ans. Or, il faut rappeler qu'avec la nouvelle loi Pasqua, le conjoint d'un Français n'est absolument pas protégé pendant sa première année de mariage, contrairement aux anciens textes. S'il n'est pas en situation régulière ou s'il commet un délit, même mineur, il peut être reconduit à la frontière ou expulsé.

□ Qu'en est-il des jeunes étrangers ?

D. L. — Un des aspects les plus inquiétants, car il touchera beaucoup plus de monde, concerne la remise en cause de la règle de l'article 44 du Code : « L'individu né en France de parents

étrangers devient français à l'âge de dix-huit ans ». Les parents d'un mineur peuvent réclamer pour lui la nationalité, suivant le système décrit plus haut de la déclaration. Ce droit serait supprimé dans ces deux aspects : acquisition à dix-huit ans et réclamation au cours de la minorité.

« La naturalisation est une procédure entièrement aux mains des autorités qui disposent d'un complet pouvoir discrétionnaire pour la refuser. »

Pour justifier cette suppression, on invoque qu'il était malsain que des gens deviennent automatiquement français sans l'avoir voulu, sans avoir fait un acte positif. L'automaticité est un faux argument, puisque tout le monde, dans tous les pays, obtient automatiquement une nationalité sans l'avoir demandée. Elle est par ailleurs inexacte. Pendant l'année qui précède ses dix-huit ans, le jeune peut refuser de devenir français, même s'il est vrai que cette procédure est assez mal connue. Le

► gouvernement peut quant à lui s'opposer à l'obtention pour des raisons graves, par décret du Conseil d'Etat.

□ *Par quoi est remplacée la procédure actuellement en vigueur ?*

D. L. — Il faut désormais une demande expresse. Entre seize et vingt ans, le jeune doit faire une déclaration. Ce n'est donc

« Il ne faut pas avoir été condamné, même à deux mois avec sursis. Ce qui s'applique à toute une série de délits légers, comme l'usage de stupéfiants. »

apparemment pas une naturalisation. Les causes de refus sont précisément décrites dans les textes. Mais lorsque l'on regarde les motifs, on est assez impressionné. Qu'il ne faille pas avoir été condamné pour acte ou délit contre la sûreté de l'Etat, cela pourrait se concevoir. Ou encore pour crime. Mais cela va beaucoup plus loin. Il faut ne pas avoir été condamné à plus de six mois de prison — ce qui vient assez vite — ni à une peine quelconque d'emprisonnement — même deux mois avec sursis.

Ce qui s'applique pour toute une série de délits légers, comme le vol, ou le simple usage de stupéfiants (et là, pas de distinction entre drogues dures et douces). Tout cela vous exclut de l'accès à la nationalité française. Ces motifs non seulement permettent, mais imposent au juge compétent de s'opposer à l'accès.

A cela s'ajoute le problème du jeune de seize ou dix-huit ans demandant à acquérir la nationalité qui va se trouver pendant un an dans une situation de parfaite instabilité, en sursis. Car non seulement le ministère public a un an pour s'y opposer pour les motifs vus plus hauts, mais tout ce que le jeune fera durant l'année suivante pourra être retenu contre lui.

« Un serment vide de contenu qui n'est significatif que par l'intention qui y préside. »

Le « clou », surtout important par son aspect symbolique, est le serment. Au bout d'un an, si la personne remplit toutes les conditions, elle devra faire devant le juge d'instance le serment suivant : *« Je jure d'être fidèle à la Constitution, aux lois de la République française, d'accomplir légalement mes devoirs de citoyen français. »*

C'est vide de contenu, puis-

Sujets ou citoyens ?

Jusqu'en 1789, les « sujets », même français, n'avaient qu'un droit, celui de se taire. Jusqu'en 1945, « coupables du péché originel », les femmes, représentant la moitié de la nation française, n'avaient même pas le droit de vote. Durant la colonisation « civilisatrice », les Africains furent spoliés de leurs richesses et conviés, en guise de remerciements, à servir de chair à canon des guerres impérialistes. Les ancêtres de nos actuels Chirac et Pasqua ont toujours affiché une conception particulière des frontières et de la nation. Colonialistes hier, esclavagistes d'un genre nouveau aujourd'hui, ils s'estiment chez eux dans tous les pays du tiers monde, vendant leurs armes, s'appropriant les ressources naturelles et, s'il le faut, renversant les

gouvernements qui ne leur conviennent pas. En revanche, en France même, tout industriel américain ou allemand dispose, comme ses collègues français, de moyens légaux d'exploiter, de licencier par le jeu du mouvement des capitaux et de la politique des filiales. Les frontières ne servent donc qu'à dresser les exploités les uns contre les autres ou à réguler l'immigration selon les besoins de ceux qui possèdent la richesse. Aussi, parce que nous sommes internationalistes, nous défendons le droit de tous de circuler librement, de vivre et travailler en France, de devenir français s'ils le désirent. Car ces hommes et ces femmes qu'on qualifie péjorativement d'immigrés ont « fait pour la France » davantage que les rois d'hier

et les banquiers d'aujourd'hui. C'est pourquoi nous combattons la modification du Code de la nationalité qui ne vise qu'à adapter la loi aux besoins actuels des possédants et à leurs fantasmes sécuritaires. Et qu'on ne nous parle pas de cette identité culturelle qu'évoquent ceux pour qui l'Algérie était partie intégrante de la France. Notre identité et notre culture seront toujours celles des Sacco, des Vanzetti, des Manouchian, des Rosenberg et non celle des MacCarthy et des Pétain. Quant à nos traditions, elles se situeront toujours du côté de ces centaines d'Algériens massacrés il y a tout juste vingt-cinq ans sur les bords de la Seine plutôt que de celui des « Français » qui ont procédé à ce carnage.

Laurent Carasso

que quiconque, français ou étranger, est soumis aux lois en vigueur sur le territoire. Ce serment est surtout significatif par l'intention qui y préside et peut dissuader des jeunes de faire cette demande. Par ailleurs, quelle valeur aura un tel serment prononcé par un mineur de

dix-sept ans qui aura fait sa demande à seize ans ?

□ *Quelles sont les conséquences de ces modifications, mises en regard de la loi Pasqua et quels sont les objectifs du gouvernement ?*

D. L. — La conséquence, qui est aussi l'objectif, est la déstabilisation totale des jeunes étrangers, et notamment des jeunes nés en France.

Prenons l'exemple d'un jeune qui arrive à l'âge de seize ans. Il demande une carte de séjour. Il obtient normalement la carte de dix ans. Il ne peut déjà pas se prévaloir de la nationalité française, puisque ses parents ne pourront pas l'avoir déclaré français. S'il décide de devenir français, il sera pendant une période assez longue en situation d'instabilité, puisque tout délit pourra entraîner un refus de la nationalité.

L'objectif du gouvernement est directement lié à sa politique sécuritaire et surtout à l'image qu'il veut en donner à l'opinion. Auparavant, les jeunes étrangers nés en France ou arrivés très jeunes étaient protégés ; ils ne pouvaient être expulsés. La loi Pasqua les a privés de cette protection. Désormais, les jeunes nés en France ou même arrivés en France avant l'âge de dix ans, ne sont plus défendus de façon absolue ni contre l'expulsion ni contre la reconduite à la frontière et n'obtiennent plus systématiquement la carte de dix ans. Cette garantie n'existe au

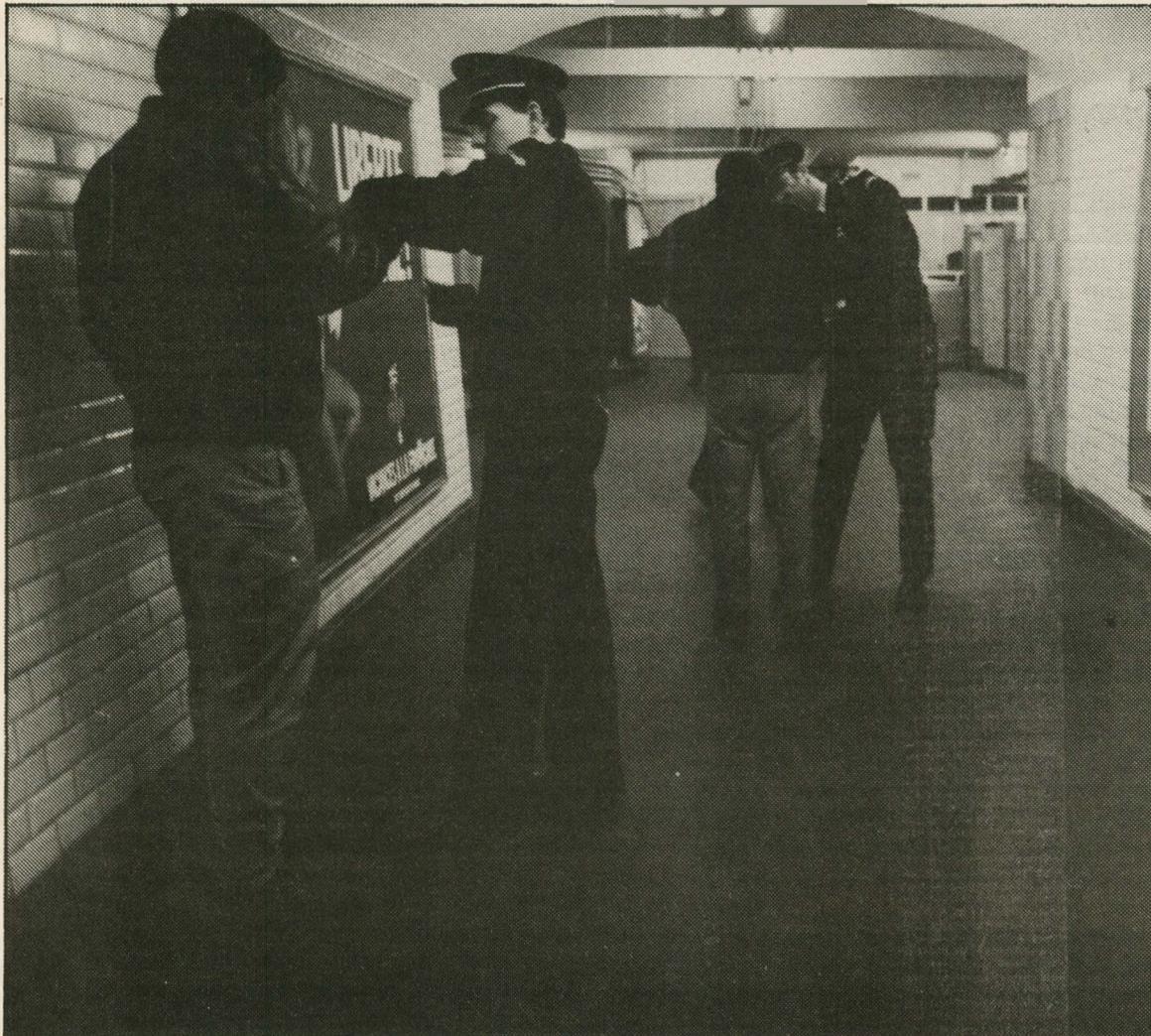
terme de la loi Pasqua que si le jeune n'a pas été condamné pénalement. Il n'y a déjà plus de garantie absolue contre l'expulsion ou la reconduite à la frontière pour des jeunes dont la France est pourtant le seul pays réel.

Il apparaît aussi un élément aggravant, dû au projet de loi concernant le Code. Les jeunes nés en France avaient la garantie de devenir français, même s'ils avaient été condamnés pour des choses mineures. Cette protection, comme je l'ai dit plus haut, disparaît, et puisque le jeune n'est pas français, on va pouvoir se débarrasser de lui, soit en l'expulsant, soit en lui refusant le renouvellement de son titre de séjour. Tout cela est cohérent.

Pourquoi cet acharnement contre les jeunes issus de l'immigration ? Ils sont désignés comme la cause de l'insécurité. Il est vrai que le taux de chômage élevé chez les jeunes immigrés ne facilite pas l'intégration. Mais au lieu de traiter le problème à la source, au lieu de leur donner un maximum de chances, on va systématiquement les priver de garanties. C'est une politique à courte vue. Ces jeunes n'ont pas d'autre pays que la France. Ils ne partiront donc pas. Si on les chasse, ils reviendront. Je ne parle même pas des problèmes humanitaires. C'est un problème de principes, une remise en cause assez profonde de principes enracinés dans les traditions de ce pays.

Propos recueillis
par Laurent Carasso

« Au lieu de traiter le problème des jeunes à la source, on va systématiquement les priver de garanties. »



17 OCTOBRE

Meurtres pour mémoire



Vingt-cinq ans déjà ! Le 17 octobre 1961 restera gravé dans nos mémoires comme le symbole d'un des plus grands massacres commis par la France « civilisatrice ». Souvenons-nous du climat de l'époque. Pour empêcher les Algériens de conquérir leur dignité, les tenants du colonialisme ne reculaient devant aucun moyen. Prisons et camps explosaient littéralement sous l'effet de quelque vingt-cinq mille mises en détention. Dans les casernes et les commissariats, les tortionnaires se livraient tranquillement à leur sinistre besogne.

En « métropole », toute une population se retrouvait livrée au plus total arbitraire. A Paris, le couvre-feu s'appliquait dès 20 h 30 à tous les « basanés ». Harkis et policiers se voyaient octroyer tous les droits par un préfet de police qui leur déclarait : « Réglez vos affaires avec les Algériens vous-mêmes. Quoi qu'il arrive, vous êtes couverts. »

Ce 17 octobre, au moins cinquante mille Algériens déferlèrent dans les artères de la capitale, à l'appel du FLN. Bien qu'aucun d'entre eux n'ait été armé et que de nombreux enfants se soient trouvés dans les cortèges, ce fut le signal d'une abominable ratonnade. De Neuilly aux grands boulevards, des Champs-Élysées à l'Opéra, on assomma, on mutila, on assassina. Indigné, un « groupe de policiers républicains » relatait en ces termes cette nuit sanglante : « Au métro Austerlitz, le sang coulait à flots, des lambeaux humains jonchaient les marches des escaliers. » Transformés en bêtes sauvages par un conditionnement raciste, les flics jetèrent à la Seine des dizaines de leurs victimes.

Les auteurs de ce qu'il faut bien appeler un pogrom n'ont jamais été condamnés ni même poursuivis. Et leurs successeurs n'ont rien oublié ni rien appris. Comme hier, ils placent des centaines de milliers d'hommes et de femmes en situation de non droit. Ils couvrent à l'avance les « bavures » de leur police. Ce faisant, ils s'engagent dans une logique d'exclusion dont l'histoire montre que son bilan s'écrit toujours en lettres de sang.

18 OCTOBRE

L'envers du décor



Mais qu'est-ce qui les fait courir ainsi ? Les équipes dirigeantes des pays en compétition pour l'organisation des Olympiades de 1992 n'auront ménagé aucun effort pour triompher de leurs rivaux. Chirac comme son homologue espagnol se sont personnellement déplacés afin de convaincre les membres du Comité international olympique. On sait que Barcelone a finalement coiffé Paris sur le poteau et qu'Albertville s'est vu confier le soin d'organiser les jeux d'hiver. Fin d'un épisode.

Bien loin de l'idéal sportif dont on nous rebat tant les oreilles, les enjeux des candidatures étaient d'abord économiques et financiers. Dans le contexte actuel de dépression, ces démonstrations pharaoniques représentent des occasions inespérées de stimuler la machine économique. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Des jeux d'été à Paris auraient produit, sur quatre ans, un impact de 8,5 milliards. Pour les plus modestes jeux d'hiver, les retombées atteindront tout de même 4,5 milliards.

L'industrie touristique, et surtout les chaînes de télévision, ne s'avèrent pas moins intéressées. Trois milliards de téléspectateurs, c'est un pactole que l'on s'arrache à prix d'or. En 1984, à Los Angeles, les télévisions américaines dépensèrent 281 500 000 dol-

lars pour s'approprier l'exclusivité des droits de retransmission des épreuves. Pour 1992, Albertville et la Savoie misent sur une rentrée avoisinant 2 000 millions de francs.

On ne saurait pour autant oublier la fonction idéologique de ces grands shows médiatico-sportifs. Comment les possédants n'en profiteraient-ils pas pour tenter d'embrigader la jeunesse ? A l'instar, d'ailleurs, du baron Pierre de Coubertin, qui proclamait en 1936 : « En ce siècle laïcisé, une religion était à notre disposition, le drapeau national, symbole du moderne patriotisme montant au mât de la victoire pour récompenser l'athlète vainqueur, voilà ce qui continuerait le culte près du foyer rallumé. »

Soulignons pas enfin que les énormes sommes englouties conduiront au rééquilibrage des budgets au détriment des dépenses sociales. Et surtout, qu'elles déboucheront sur d'incroyables gâchis. Sait-on bien que les Grenoblois continuent aujourd'hui à acquitter l'ardoise des jeux d'hiver de 1968 ?

21 OCTOBRE

« Affaires de famille »



C'est fou ce que les socialistes paraissent désireux d'imiter leurs adversaires. Le scandale du Carrefour du développement n'en constitue que la plus symbolique démonstration. Pour éviter que la présidence ne soit éclaboussée, ils en viennent à présent à sacrifier les « seconds couteaux ». Comment ne pas interpréter ainsi le « limogeage » de Guy Penne, le conseiller du chef de l'Etat pour les « affaires africaines et malgaches », au moment où les présomptions de duplicité s'accumulent contre Christian Nucci ?

Décidément, les vainqueurs de 1981 auront payé cher leur diplomatie africaine. Parce qu'ils se refusèrent à rompre avec les pratiques de pillage et d'occupation au moyen desquelles « notre » impérialisme s'assujettit toujours ses anciennes possessions, ils durent entrer dans la terrible spirale des tractations occultes, des manipulations financières et des coups tordus. La démission de Jean-Pierre Cot en 1983 consacra le triomphe de la « realpolitik », au détriment du discours généreux des débuts du septennat. L'enlèvement de Nucci, comme la retraite de Penne traduisent maintenant les conséquences de ce tournant.

Guy Penne personnifie parfaitement une dérive. Successeur de Foccart — l'organisateur des réseaux barbouzards du temps de De Gaulle et de Pompidou —, au cœur du « domaine réservé » de l'Élysée, l'ancien président de la commission des conflits du PS assumait jusqu'au bout l'héritage. Pour lui, l'Afrique était « une affaire de famille ». Une conception qui éclaire sans doute son rôle plus que trouble dans l'intervention française au Tchad ou le renversement du président mauritanien, en 1984.

Il vient toujours un moment où ce type de compromissions agit tel un boomerang. Parce qu'il suppose d'étroites relations avec des potentats corrompus, il finit toujours par déboucher sur des « affaires », au sens judiciaire du terme. Il fallut à Foccart de bien hautes protections pour ne pas se prendre les pieds dans l'extraordinaire entrelacs de ses sociétés d'import-export africaines. Giscard trébucha sur les malversations de son « cher cousin » Bokassa. C'est maintenant au tour de Mitterrand et de son éminence grise de connaître des déboires similaires.

Christian Picquet

APRES LE 21 OCTOBRE

TOUT FAIRE POUR CONTINUER

Le 21 octobre fut une éclatante démonstration de force. Ce qui s'impose désormais, c'est la préparation de l'étape suivante. Mais rien ne se fera si nous ne prenons pas notre lutte en main.

Fonctionnaires et salariés du secteur public et nationalisé ont relevé la tête. Le 21 octobre signale à tous que l'action est de nouveau à l'ordre du jour. Cette fois, la grève fait la une de l'actualité. Beaucoup avaient presque oublié que les grévistes pouvaient se chiffrer par dizaines de milliers et que leur force pouvait compter contre les attaques en tout genre des ministres ultra-réactionnaires.

Depuis le 16 mars, pas une semaine ne s'est écoulée

jour, et ce cadre étroit bornait l'action. Il s'agit pourtant bien d'un renouveau et non d'une fin de cycle, voire de simples manœuvres d'appareils soucieux de répondre à leur base. Alors que le syndicalisme sort de cinq années durant lesquelles il a soutenu l'austérité de gauche, alors que la division marque profondément ses rangs, les salariés s'éveillent à nouveau à l'action. Ils viennent de témoigner de leur disponibilité à se défendre.

Continuer pour gagner, est-ce dès lors possible ? S'il fallait bien en passer par le 21 octobre pour retrouver le chemin de l'action, aucune des revendications n'a encore été satisfaite et le gouvernement tire parti de la

division pour rester intranquillisant. Les revendications ne sont toujours pas nettement affirmées. Derrière un vaste programme appelé « défense du service public », la plate-forme revendicative doit maintenant apparaître limpide : contre les 26 500 suppressions d'emplois, pour le rattrapage et la progression du pouvoir d'achat, pour la défense de tous les acquis et statuts. Pour arracher ces exigences, une action de vingt-quatre heures, si réussie soit-elle, ne suffit pas. D'autres actions, allant *crescendo*, doivent être programmées. C'était du ressort des centrales syndicales, dès le soir du 21 octobre. Elles ne l'ont pas fait.

Cela signifie que la pres-

sion unitaire n'est pas encore assez forte. Largement exprimée dans l'entreprise, l'aspiration au front commun suit une ligne parallèle à celle des revendications. De même qu'on revendique aujourd'hui ce qui paraît à portée de main, on pèse sur l'unité si cela semble efficace, donc également à cet échelon-là. Mais l'insuffisance de la pression se vérifie par l'expérience. Les meilleures intentions unitaires dans l'entreprise ont été contrecarrées par la division syndicale dans la rue. D'où une déperdition énorme pour le mouvement. Avec, au bout du chemin, le danger de voir détruites ces intentions unitaires si, comme il semble prévisible, chaque confédération décide séparément d'actions sur son terrain de prédilection.

Préparer l'affrontement

L'unité est le moyen le plus sûr de mettre dans l'action le plus grand nombre de salariés possible. L'unité sur la plate-forme revendicative représente la seule solution offerte à tous pour continuer à se battre. Cette exigence doit vivre publiquement, à l'échelle nationale, pour contrer les gran-

des manœuvres syndicales qui vont se poursuivre.

A l'adhérent CGT qui entend le matin du 21 octobre que la CFDT a signé un accord pourri remplaçant l'autorisation administrative de licenciement et qui met tous les cédétistes dans le même sac, à l'adhérent CFDT qui constate que, chaque fois que sa section propose l'unité à la CGT, celle-ci répond par des insultes, il faut une solution. Tous deux veulent se battre, mais ils sont piégés par la division. Qu'ils prennent donc, avec tous les travailleurs, leurs affaires en main. Qu'ils contrôlent l'unité, l'action et les revendications. Qu'ils s'expriment puissamment publiquement, pour qu'aucun état-major ne joue avec leurs intérêts au nom d'intérêts de boutiques.

Contre Chirac et ses sbires des différents ministères, c'est une épreuve de force de longue haleine qu'il faut préparer. Telle est la condition pour gagner. L'expérience d'une gauche au gouvernement qui gère l'austérité vient d'être faite. En six mois, la droite rappelle à tous qu'elle est bien l'outil du patronat. La seule voie réaliste demeure la lutte. Un pas en avant a été fait le 21 octobre. Continuons à marcher dans ce sens !

Jean Lantier

La manifestation de la FEN à Paris. Pommatou a été surpris de son ampleur.



lées sans que les coups ne pleuvent. Et cela, sans riposte à la hauteur. Emploi, salaires et protection sociale se trouvent pris pour cible par un front patronat-gouvernement soudé comme jamais, à l'offensive sur le terrain comme sur le plan idéologique et vantant les mérites de la libre entreprise. La force des travailleurs a donc fait irruption dans la situation, tel le réveil brusque d'un géant endormi.

Un renouveau

De quoi s'agit-il ? Ni d'une grève générale comme celle que vient de connaître la fonction publique belge, ni de la grève de toute une profession en lutte pour sa survie comme celle des mineurs britanniques. Le 21 fut la grève d'un

VIVE LA GREVE

La grève largement suivie, des cortèges importants. La journée d'action de la fonction publique du 21 octobre est un succès. Les fonctionnaires redécouvrent l'action collective, malgré la dispersion des manifestations.

Vive la grève, ont crié les fonctionnaires. Et avec succès. 60 % de grévistes à l'EDF et à l'Education nationale, 50 % aux PTT, 70 % à la SNCF. Les gros bastions de la fonction publique étaient paralysés le 21 octobre. Cette journée était pourtant attendue. Cela faisait presque dix ans, depuis 1977, que les fonctionnaires ne s'étaient pas retrouvés ensemble pour faire grève.

L'appel le même jour à la grève par tous les syndicats (CGT, CFDT, FEN, FO, autonomes) a remporté le morceau. Il y a eu un déclic. Il y a eu conscience que l'action collective paie.

A l'inverse, la RATP illustre bien les méfaits de la division. Si le 21 était le jour reconnu par tous, les directions syndicales se sont battues à qui en ferait le

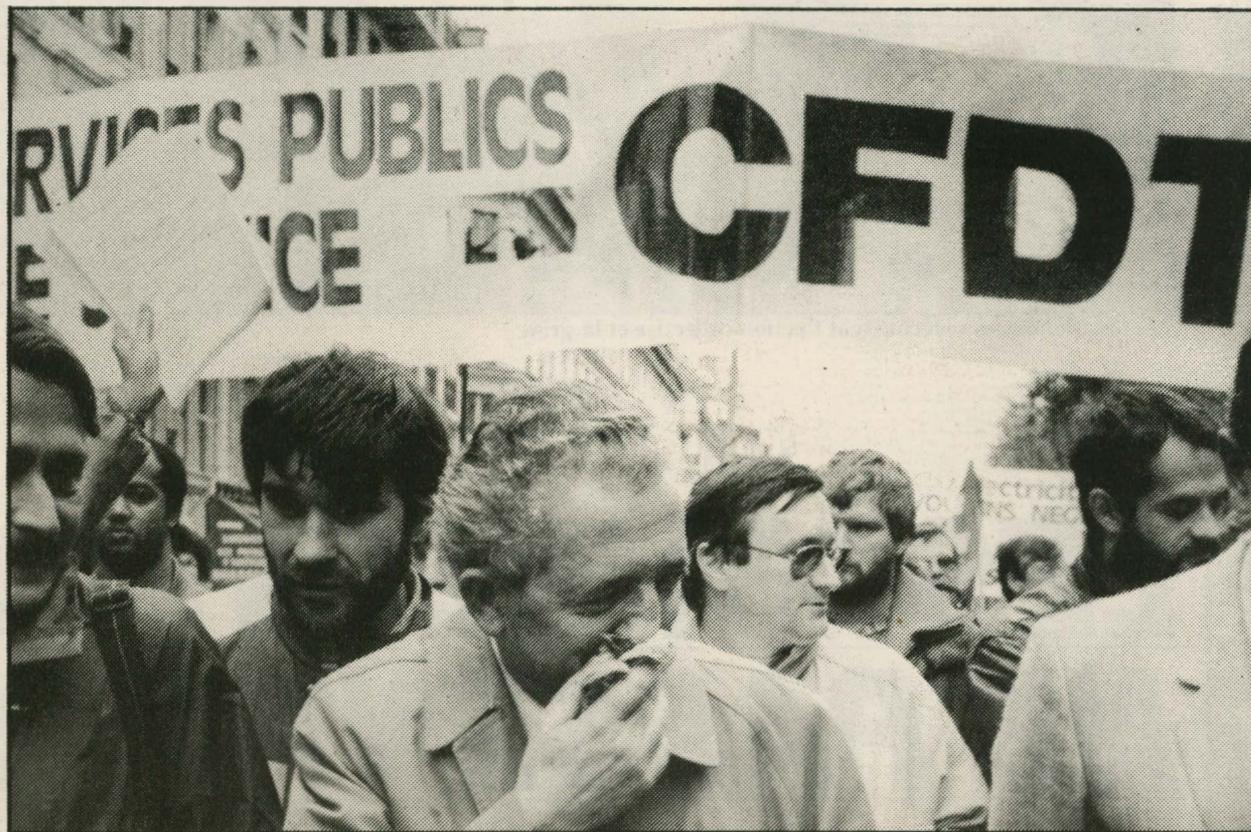
moins. Résultat ? Aucun accord sur les modalités d'action. A part la CFDT, très minoritaire dans cette entreprise, qui appelait à vingt-quatre heures de grève, les autres syndicats proposaient chacun de leur côté des grèves différentes, à des moments différents : soit une heure, soit deux heures de débrayage, soit en début, soit au milieu, soit à la fin des services. Bref, la grande pagaille. La conséquence, les travailleurs ont fait peu la grève : 70 % des métros roulaient.

Des chiffres révélateurs

Partout, le nombre de manifestants a été révélateur de l'ampleur du succès de cette journée. Bien sûr, les cortèges n'ont pas fait le

plein des grévistes. Là, la multiplication des manifestations, les petites et les grandes manœuvres des directions syndicales ont fait fondre comme neige au soleil la crédibilité de l'action. Pour autant, les cortèges ont été importants, retrouvant souvent dans les villes de province le niveau, bien vieux maintenant, de celles de 1977. Voilà qui laisse présager de ce qu'aurait pu être une seule et grande manifestation.

Si l'image de cette journée a été la dispersion dans la rue, elle a été aussi la diversité des situations. Au centre, encore et toujours l'unité. Le plus grotesque se déroulait à Paris : pas moins de six manifestations ou rassemblements. A 9 h 30, le personnel des organismes publics de recherche se réunissait devant



Si Edmond Maire conduisait le cortège de la CFDT, derrière la grogne contre la signature de l'accord avec le CNPF était visible.

son ministère de tutelle, à l'appel de leurs organisations syndicales (SNCS-FEN, SGEN-CFDT, SNTRS-CGT, SNPEN-FEN) qui ne voulaient pas rompre leur cadre d'alliance. Puis suivait à 10 h un rassemblement de 150 personnes appelé par les syndicats de la RATP, sauf la CGT ; à 10 h 30, la FEN, qui regroupait 5 000 enseignants à partir de Montparnasse ; à 11 h, la CGT (20 000 personnes) à un bout de la capitale, tandis que la CFDT, avec 3 000 manifestants, était à l'autre bout. Et enfin, l'après-midi, à 15 h, FO (4 000 personnes) démarrait de Bastille. Un vrai casse-tête pour les états-majors syndicaux : organiser autant de manifestations sans jamais se croiser.

Un cas unique

A Poitiers, la situation était presque identique :

Les revendications ont été tronquées par des slogans souvent vagues sur le service public, au cours de la manifestation parisienne de la CGT.



trois manifestations. L'une, de la CGT, regroupait 600 personnes, l'autre, de la CFDT, 300, et enfin, la FEN, avec 700 enseignants. De même, au Mans, où la CGT (3 000), la CFDT

(150) et la FEN (1 000) avaient choisi des parcours différents, même si le point de départ était identique.

Une seule manifestation, en province, a failli regrou-

per tout le monde. C'est à Rouen où 10 000 personnes ont défilé (voir article ci-contre). Marseille était la seule ville où une manifestation commune entre la CGT et la FEN existait. 15 000 travailleurs s'y sont retrouvés. Du pas vu depuis 1980 ! Par contre, la CFDT réunissait 1 000 personnes et FO 3 000 devant la bourse du travail.

Souvent la CFDT avait choisi de rejoindre la FEN. Ainsi, à Toulouse, ces deux syndicats ont regroupé 2 000 personnes, tandis que la CGT défilait à 3 000 et FO à 1 000. Après bien des esquives, le cortège FEN-CFDT a rejoint celui de la CGT. Après un moment, face à un service d'ordre CGT qui faisait « le tampon », les deux cortèges ont repris des routes différentes. A Lille, la manifestation appelée par la CFDT et la FEN rassemblait 3 000 personnes le matin, et la CGT, l'après-midi, 900 à Lille et un peu moins à Roubaix. A Orléans, après quelques pas ensemble, avec 1 500 manifestants, la CGT d'un côté, la CFDT et la FEN de l'autre, suivirent des chemins divergents.

A Brest, la CFDT s'était alliée à FO. Mais dans cette ville, le plus gros cortège était celui de la CGT. 2 000 personnes s'y sont retrouvées malgré la tempête qui sévit sur les côtes bretonnes. La FEN avait choisi de réunir départementalement 2 000 manifestants à Quimper. La CGT (500 personnes) et la FEN (600) ont tout fait pour s'éviter à Pau. Mais les deux cortèges se sont frôlés et des mili-

AGRESSION

21 octobre, Paris, place de la République. Les militants de la LCR distribuent le tract destiné aux quatre cortèges de la capitale. Sans problème. Jusqu'au moment où une escouade de membres du service d'ordre central CGT, soigneusement banalisés (en retirant leurs brassards distinctifs), jouent les manifestants indignés et s'en prennent à un camarade de la Ligue. Frappé violemment, le camarade obtint le soutien de véritables militants CGT qui s'interposèrent. La distribution continua donc. Il est vrai que le tract osait titrer : « Il faut l'unité. » De quoi énerver quelques professionnels du SO...

tants syndicaux réclamaient une jonction... qui n'aura finalement pas lieu.

A Lyon et à Dijon, la CGT se retrouvait seule face à une manifestation organisée par la CFDT, la FEN et FO. Cette dernière entraîna un peu moins de 10 000 personnes à Lyon. A Dijon, ce regroupement a été rejoint par le SNUI (Syndicat autonome des impôts) et les deux UNEF (étudiants), 1 500 manifestants y ont participé. Et 700 personnes se groupèrent derrière les banderoles de la CGT.

Ces chiffres sont éloquentes. Ces manifestations étaient les plus grosses depuis des années. Mais là où la bataille unitaire a abouti, la participation était d'autant plus importante.

A Caen, la CFDT seule, après trois semaines de bataille unitaire, regroupait 1 000 manifestants. Elle formait un bloc avec un autre cortège de 1 000 personnes qui défilaient derrière les banderoles de l'intersyndicale du CHU et de la faculté (personnel et étudiants), auxquels sont venus se joindre trois lycées de la

sonnes a été renforcé par 800 travailleurs de RVI qui, refusant la division, avaient organisé leur propre parcours derrière leur intersyndicale. En tout, ce sont près de 4 000 personnes qui attendaient l'arrivée de la CGT (600) et de la FEN (700) qui traînaient le temps de la dispersion des premiers.

Une préparation qui paie

Nombreux avaient été les communiqués, les tracts unitaires au Havre pendant la préparation de la journée d'action. La convergence des manifestations était donc l'aboutissement naturel du 21 dans cette ville. Ainsi, 500 enseignants, après un rassemblement devant la sous-préfecture, et une centaine de CFDTistes ont rejoint la CGT. Appartitions et slogans unitaires ont marqué cette manifestation. Trois gros cortèges défilaient sous des banderoles intersyndicales : les enseignants, les hospitaliers, et les postiers. En tout, plus

UNITE CONTRE CHIRAC, UNITE POUR LES REVENDICATIONS !

« Le 21 octobre, la quasi-totalité des organisations syndicales appellent à la grève. C'est un premier pas pour pouvoir faire reculer le gouvernement sur ces mesures de régression sociale : blocage des salaires ; suppression d'emplois ; atteintes au service public et au statut des personnels... et dans le privé, mise en place d'emplois précaires et sous-payés, licenciements massifs, suppression de l'autorisation administrative de licencier. (...) »

« Cela doit changer. Plus jamais ça ! »

« Parce que le 21 octobre doit servir à préparer un mouvement d'ensemble et prolongé, nous nous refusons à accepter la division ! »

« Nous voulons que partout dans les entreprises et les localités, les militants de tous les syndicats et leurs organisations s'unissent, débattent et luttent ensemble pour préparer des initiatives aptes à satisfaire les revendications. »

« Pourquoi n'y a-t-il pas une seule manifestation ? (...) »

Appel signé par plus de 1000 travailleurs de la région lilloise en dix jours.

région. D'ailleurs, la CFDT et les unitaires, après être passés à moins de dix mètres de la CGT, ont vu des petits cortèges cégétistes venir les rejoindre. Ce défilé de plus de deux mille per-

de 4 000 manifestants. Enorme pour la ville.

A Rennes, la manifestation appelée par l'UD-CGT regroupait 800 personnes. Ailleurs dans la ville, les 500 communaux CGT, le

SGPEN-CGT se sont joints à la FEN, à la CFDT et à FO pour former une manifestation de 3 000 salariés. Et bien sûr, des banderoles unitaires ont pointé comme celle de l'INRA. Enfin, à Saint-Nazaire, un cortège unitaire, regroupant 500 personnes, issu d'un service mécanique de l'Alstom a suivi la manifestation de la

Dreux où seule la CGT défilait, un appel de personnalités syndicales à Marseille, un autre à Lille (voir encadré), encore d'autres dans un centre de tri PTT parisien ou service SNCF (voir encadrés), ou au BCP-Paris (assurances), etc. Sans compter la section CFDT de l'hôpital d'Orléans qui défilait, en com-



Les fonctionnaires redécouvrent l'action collective et la grève.

APPEL AUX DIRIGEANTS DES CONFEDERATIONS CGT, CFDT, FO

« Nous, militants syndicaux, syndiqués et non-syndiqués de la section équipement SNCF de Noisy-le-Sec, vous demandons de vous réunir sans délai pour décider d'un appel commun à la grève et d'une manifestation commune le 21 octobre.

« Il est indispensable que cette journée d'action devienne une puissante mobilisation unitaire contre l'austérité et plus particulièrement à la SNCF. (...)

« Nous serons en grève le 21 octobre, mais nous refusons l'idée de ne pas nous retrouver ensemble, au coude à coude, dans une même et seule manifestation pour la défense de nos intérêts communs.

« La journée d'action du 21 octobre doit devenir une référence pour toute la classe ouvrière.

« Pour cela, il n'y a pas d'autre issue que la réalisation de l'unité d'action totale dans la grève et dans la rue. »

Appel signé par trente-huit travailleurs d'un service de la région Paris-Est SNCF.

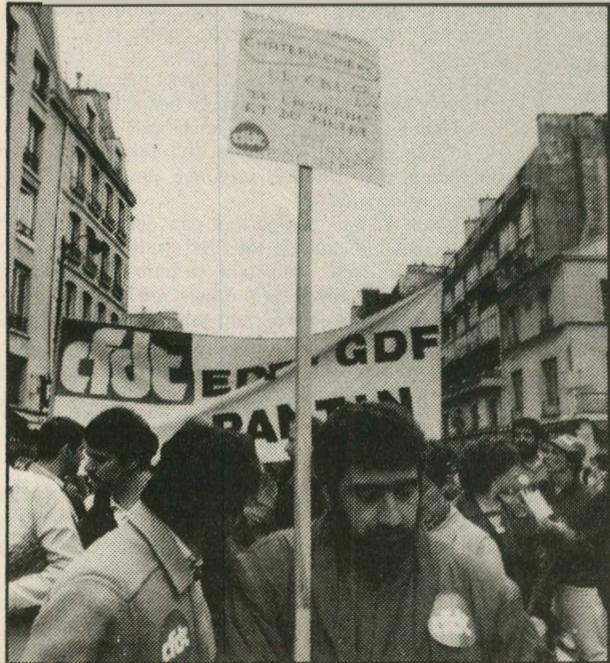
CGT aux cris de « *Unité ouvrière, non aux licenciements !* ».

Mais les endroits sont nombreux où un appel, un communiqué, des meetings unitaires ont existé ou se sont tenus. Même si ces multiples démarches ne se sont pas toujours concrétisées en des cortèges, en des manifestations unitaires. En faire une liste exhaustive est impossible. Citons comme exemple le meeting unitaire qui a regroupé 400 salariés à l'hôpital de Brest, un tract commun à la préfecture de cette même ville, des appels unitaires à l'hôpital, à l'IME, à l'équipement à

pagnie de la section CGT, dans le cortège CGT. Et aussi la démarche unitaire sur le campus de Dijon qui a regroupé la FEN, la CGT, la CFDT, FO et les deux UNEF. Bref, un peu partout, des travailleurs, des syndicats ont passé outre les consignes nationales et se sont regroupés parce qu'ils préféraient « *l'efficacité* » à « *l'esprit de chapelle* », pour reprendre une phrase d'un tract des salariés de l'hôpital Pitié-Salpêtrière qui s'intitulait « *Une unité au goût amer* ».

Alain Gwenn
Avec nos correspondants régionaux

On attaquait plus les ministres de tutelle que Chirac à la manifestation CFDT à Paris.



ROUEN

LES MANŒUVRES NE PASSENT PAS

Une manifestation regroupant de sept à dix mille personnes : Rouen a connu l'une de ses plus importantes démonstrations de masse. De quoi donner du fil à retordre aux états-majors syndicaux.

Depuis plusieurs semaines, de nombreux syndicalistes de la région rouennaise s'étaient prononcés pour une seule manifestation et la réclamaient aux directions syndicales. Une bataille qui a en partie abouti : quasiment à la même heure, la CGT, d'une part, refusant toute unité et, d'autre part, la FEN, la CFDT et les autonomes appelaient au même endroit. Et les lycéens en grève qui sillonnaient la ville depuis plusieurs jours se sont joints au cortège. En tout, sept à dix mille personnes se sont retrouvées. Peu de mots d'ordre scandés, peu de tension, mais de multiples discussions reflétant les interrogations de chacun.

A part les postiers et les cheminots dont c'était la plus grande grève depuis celle de 1979 contre le plan Guillomat, les fonctionnaires n'ont pas fait le plein du cortège CGT. C'était le plus important grâce au renfort des travailleurs du privé, en particulier des dockers, qui défilaient en scandant : « *Marchandises françaises, ports français !* ».

Dès le début, les bureaucrates ont redoublé d'imagination pour ternir tout ce que ce rassemblement avait de positif. Déjà, la direction de la CGT avait fait le forcing pour occuper la rue avant les autres et avait placé un cordon sanitaire pour empêcher toute éventuelle jonction. Belle aubaine pour les bureaucrates qui ouvraient le cortège

commun FEN, CFDT, autonomes à au moins deux cents mètres du dernier cégétiste.

A mi-parcours, la CGT se dirigeait vers la chambre patronale, en bloquant quelques minutes la rue avec son service d'ordre. La tête du cortège FEN, CFDT, autonomes obliquait alors vers la préfecture, à la surprise générale et à la consternation de centaines de travailleurs qui s'arrêtaient alors aux cris de

CFDT devaient remonter pour convaincre leurs troupes. Il furent accueillis par des slogans tels que : « *La division fait le jeu des patrons* ». Ils s'en retournèrent penauds à leurs voitures-sono.

La volonté unitaire était forte, mais la manœuvre de division a bien surpris. Et comme la situation ne pouvait s'éterniser, nombreux furent ceux qui s'éclipsèrent, continuant sur les trottoirs. Néanmoins, les quel-

UNE REUNION AVEC LA LCR

Où en est-on, et que fait-on maintenant ? C'est autour de ces deux questions — sacrés problèmes ! — que plus d'une centaine de travailleurs et travailleuses de la fonction publique ont débattu avec la LCR mardi après-midi au local de sa fédération parisienne. Des camarades des hôpitaux, de la SNCF, de l'EDF avaient introduit la réunion en tirant les leçons de leurs dernières luttes. La discussion s'est prolongée, fournie, sur les lendemains du 21 octobre...

« *unité ! unité !* ». Une sorte de no-man's land se créait alors entre les deux cortèges : hésitations, engueulades, l'unité était au cœur des discussions. Une enseignante prenait à partie les gens qui l'entouraient : « *Mon collègue veut aller par là, moi par ici, et on tient la même banderole !* » Dans le cortège du SNES-Sup, un membre imminent du comité central du PCF hésitait ; il finit par rejoindre la CGT. Au SNES, c'était la consternation. Les dirigeants de la FEN et de la

quelques centaines de manifestants restés là décidèrent de poursuivre la manifestation en un regroupement dans lequel se déployaient les banderoles de l'Ecole émancipée, du SNES, de la CFDT des cheminots et des postiers, de la CGT du CHU... Seuls les lycéens, derrière, furent épargnés par la division. Leur manif, compacte, joyeuse et déterminée, tranchait avec l'image de la lutte des classes que leur présentait leurs aînés.

Etienne Lesaxe

35 HEURES, LA BONNE CONVERSION

Maire et Bergeron préfèrent défiler aux côtés des fonctionnaires en grève et signer un accord de dupes dans le privé, plutôt que de construire une mobilisation unitaire pour les trente-cinq heures, pour tous...

Vraiment lamentable ! Signer l'accord proposé par le CNPF signifie purement et simplement reconnaître le droit divin des patrons à licencier quand bon leur semble ! C'est pourtant ce que vient de faire Edmond Maire au nom de la CFDT. C'est aussi ce que proposent de faire FO, la CFTC et la CGC au moment où cet article est rédigé. Seule la CGT reste en dehors de ce coup-bas. Les congés-conversion proposés par le CNPF sont la monnaie d'échange d'un marché de dupes dont les travailleurs du secteur privé supporteront toutes les conséquences.

« Je te licencie, dira le patron. Je te propose en revanche un congé-conversion. Un stage qui durera quatre ou cinq mois afin d'acquérir une nouvelle formation. Celle-ci te sera utile à la recherche d'un nouvel emploi. » Reste que seul le licenciement est une certitude, tout le reste demeure au conditionnel.

Il s'agit bien d'échanger un acquis, un emploi, contre une promesse qui n'a guère de valeur, lorsqu'il y a déjà trois millions de chômeurs ! On connaît d'ailleurs l'effet des congés-conversion dans les régions où les licenciements ont déjà produit les plus gros ravages. « C'est l'antichambre du chômage », commentait en juillet 1985 un ouvrier des chantiers navals de La Seyne, dans une enquête parue dans le journal *le Matin*.

Voie interdite

Présenter ces mesures comme un acquis parce que tous les travailleurs en bénéficieront, des grandes entreprises aux petites, est donc un prétexte minable. Il serait certes absurde de ne pas prendre en compte les intérêts des travailleurs des petites boîtes, dans lesquelles en général il n'existe pas

d'organisation syndicale. Mais garantir à tous le libre accès à l'antichambre du chômage peut-il être qualifié de progrès ? La seule égalité des droits qui vaille consisterait à garantir le travail de tous, à empêcher que, dans les petites entreprises comme dans les grandes, on licencie à tour de bras.

Constat de bon sens

Mais on s'interdit d'embêter cette voie en signant un accord destiné à remplacer la liquidation de l'autorisation administrative de licenciement. Celle-ci ne représentait nullement un remède miracle. La nouvelle loi n'en constitue pas moins un nouveau recul. L'administration n'aura désormais plus aucun avis à donner sur les motifs d'un licenciement économique...

Qu'est-ce qui peut donc amener Bergeron et Maire à signer ? D'abord, la conviction profonde que la crise est bien dure pour ces « braves » patrons. Ensuite, la volonté de leur garantir le maximum de liberté pour la gérer et l'autorisation de licencier à volonté. Enfin, le refus de chercher à imposer une autre volonté, celle des travailleurs en lutte. « La grève, c'est rétro », s'excusait encore, il y a peu, Maire sur les écrans de télé.

La seule façon responsable de mettre fin à l'arbitraire des licenciements serait pourtant de supprimer ceux-ci ! Un rêve ? Certes pas ! Mais une tout autre démarche que celle qui consiste à parapher un accord avec le CNPF, une volonté permanente de lutter contre le chômage et de s'en prendre à la façon dont les patrons gèrent leur crise. Il n'existe, pour la mettre en œuvre, qu'un seul remède, qu'un seul moyen : construire un rapport de forces dans la lutte, créer de nouveaux emplois en réduisant le temps de travail de

tous les travailleurs actifs, par la semaine de trente-cinq heures.

Et ceci n'a rien d'une utopie. C'est le simple constat que vient à nouveau de faire le syndicat ouest-allemand de la métallurgie en décidant, lors de son congrès, d'avoir recours à la grève, s'il le faut, pour arracher la semaine de trente-cinq heures. Cette bataille a déjà fait l'objet d'une longue lutte pour les deux millions et demi d'adhérents de

l'IG-Metall, il y a deux ans. Ils ont à présent décidé de la reprendre, estimant que la réduction obtenue à l'époque — de quarante heures hebdomadaires à trente-huit heures trente — ne suffisait pas. Même si elle est pour quelque chose dans la création depuis lors de 100 000 emplois dans les entreprises de la métallurgie allemande.

On serait évidemment bien en peine de chercher

de tels plans de bataille dans le mouvement ouvrier français, tous syndicats confondus et CGT comprise. Voilà comment on en arrive à signer n'importe quoi avec le CNPF et à présenter cela comme une victoire ! Prudent, Edmond Maire avait préparé les arrières et assuré son coup. Une réunion de la direction confédérale l'avait mandaté le week-end précédent pour parapher l'accord proposé par le CNPF. Plus prudent encore, Bergeron s'est accordé le temps de consulter ses mandants. Il y a visiblement des souvenirs qui marquent. En décembre 1984, la CFDT et FO avaient dû retirer leur signature de l'accord « flexibilité » négocié avec le patronat après qu'un tollé eut secoué leurs propres organisations. Pour les militants des deux confédérations, les dernières signatures de Maire et de Bergeron n'auront pas plus de valeur que celles de décembre 1984. Et ils ont toutes les raisons de le faire savoir à leurs états-majors confédéraux.

Michel Morel

BOBIGNY

LICENCIEMENT TRES POLITIQUE

Une municipalité d'union de la gauche qui licencie un syndicaliste CGT, par ailleurs militant de la LCR, voilà qui n'est pas courant et qui consacre la faillite d'une gestion.

A la suite d'un incident provoqué par un petit chefaillon arrivé depuis peu à l'OPHLM de Bobigny, Daniel Berrou, secrétaire du syndicat CGT de l'OPHLM, connu par ailleurs comme l'un des porte-parole local de la LCR dont il fut le candidat à plusieurs élections, est menacé de licenciement !

Daniel, homme de peine, employé depuis huit ans par l'OPHLM de Bobigny, se battait depuis plusieurs mois avec ses collègues pour l'amélioration de leurs conditions de travail et pour leur titularisation. En faisant un chantage à la titularisation, la direction de l'OPHLM prétendait s'en prendre aux acquis du personnel (baisse de salaire de

700 F pour certaines catégories). C'est pour défendre ces acquis et le service public que notre camarade, aux côtés de ses collègues, négociait en tant que secrétaire syndical.

C'est au moment où les négociations piétinaient et où la titularisation des hommes de peine, promise pour le 1^{er} juillet, n'était toujours pas effective qu'est intervenue cette provocation. Une situation marquée par un budget de crise amène les gestionnaires de l'OPHLM d'une municipalité communiste et socialiste à se comporter comme de véritables petits patrons. Ils remettent en cause les droits des travailleurs. Voilà à quoi les mènent les contradictions dues à l'ac-

ception d'une gestion municipale dans le cadre du système et de la politique d'austérité. On est en droit d'attendre autre chose d'une municipalité élue par les voix des travailleurs... !

Le 24 septembre, le chef de l'OPHLM de Bobigny s'est comporté comme un véritable petit patron de choc. Daniel, atteint dans sa dignité de militant politique et visé comme élu du personnel d'un secteur en voie de privatisation, est menacé de licenciement.

A Bobigny, une bataille commence pour la réintégration de Daniel Berrou, la levée de toute sanction et une titularisation qui aurait dû être effective dès cet été.
Correspondant

UNE USINE EN COLERE

Plus de trois cents licenciements : il n'en fallait pas plus pour que cette entreprise de la région caennaise retrouve ses traditions de combativité.

Trois cent vingt-huit licenciements ont créé une explosion de colère à RVI (Renault véhicules industriels) de Blainville, déjà lourdement touché dans le passé. En dix ans, cette entreprise a vu ses effectifs diminuer de moitié, à coups de suppressions de postes, de départs volontaires, etc. RVI, un des derniers bastions industriels de Basse-Normandie emploie aujourd'hui quatre mille deux cents personnes. Il ont subi un premier assaut en juin avec un programme de quatre-vingt douze licenciements. Ils attendent aujourd'hui trois cent vingt-huit lettres.

Lundi 13 octobre, le climat est lourd de tension. La direction de l'usine convoque un par un les licenciés pour leur distribuer leur lettre de licenciement. Les termes ? Un départ volontaire, avec une prime dans les quatre mois ou un licenciement sec. Mais pendant

la distribution de ces lettres, des salariés débrayent et font la tournée des différents ateliers. Cette action à chaud permet de prendre le pouls de la détermination des nombreux salariés qui refusent les licenciements.

Les comptes faits, il s'avère que la direction a choisi de licencier des cas dits sociaux : des handicapés physiques ou des malades. Frédéric Mensour, au nom de la CGT, a affirmé : « Dès l'instant où on commence à rejeter les hommes

parce qu'ils sont faibles, l'inégalité s'installe. » Pour la CFDT : « Il faut être grand, blond et avoir les yeux bleus ». Aujourd'hui, pour travailler à RVI, il faut être docile, dévoué et jamais absent. Pour ces malades licenciés, les espoirs de retrouver du travail sont bien minces.

Le 15 octobre, dans l'après-midi, l'intersyndicale CGT, CFDT, FO dans l'unité, appelle à un débrayage. Les salariés vont investir les bureaux de la direction et échanger des propos vifs avec le personnel d'encadrement que la direction a utilisé pour faire le sale boulot. Une partie des manifestants, en l'occurrence les salariés directement concernés par les lettres, et qui n'ont plus rien à perdre, vont entreprendre un sacage en règle des locaux de la direction. Des meubles sont renversés, des vitres cassées, des fils de téléphone arrachés. Ces réactions de colère risquent de se renouveler si les projets de licenciement sont maintenus. Mais la direction compte bien poursuivre son plan qu'elle qualifie de « plan de redressement » et qui ne comprend que des licenciements. L'intersyndi-



Ce n'est pas d'aujourd'hui que les salariés de RVI se battent contre les plans de restructuration. Ici, une manifestation à Vénissieux.

cale compte bien aussi poursuivre son action.

Dès le lendemain, un piquet de grève se met en place et un meeting se tient devant l'entrée principale de l'usine devant trois mille salariés déterminés. Pour FO, « les patrons ont les mains libres pour licencier avec les nouvelles lois. » « Les pouvoirs politiques, explique la CFDT, laissent faire les patrons. » La CGT appelle à la solidarité des autres salariés : « Demain, elle vous chassera à votre tour. »

La solidarité s'installe aux alentours. Le maire-adjoint d'Hérouville rappelle les propositions du PCF en faveur d'un plan national poids-lourds et demande une réunion extraordinaire du conseil régional. La

municipalité d'Hérouville programme un conseil municipal extraordinaire consacré à la restructuration sur RVI.

On le voit, beaucoup de réactions forcées face à la mobilisation exemplaire. Mais comment maintenir le cadre unitaire sur RVI tout en tournant cette mobilisation vers l'extérieur, vers les autres entreprises où la division règne. Si, par exemple, il était intéressant de se rallier aux manifestations du 21 octobre, ce n'était possible que dans l'unité. D'où l'accord dans l'intersyndicale entre la CFDT et la CGT pour ne pas appeler séparément dans les cortèges respectifs le 21. Les salariés rejoindront donc dans l'unité le point final des manifestants du 21.

René Bérenger

EDITORIAL DES FEUILLES D'ENTREPRISE

101 Maliens déportés Non au racisme d'Etat !

101 Maliens expulsés de force dans un avion affrété à grands frais par Pandraud, le ministre de la Sécurité, c'est une véritable rafle, commise par une police désormais soustraite au moindre contrôle, fût-ce celui de la justice.

Cette rafle n'avait aucun objet légal. Ils diront, du RPR à Le Pen, en passant par les services de Pasqua et Pandraud, que c'était des vendeurs de drogue, des clandestins.

Et puis, il apparait qu'après cette séance de déportation à la française, certains des Maliens étaient en règle, d'autres allaient avoir sous peu leur permis de séjour, et que pas un gramme d'aucune drogue n'était apparu.

La loi d'exception anti-immigrés votée en septembre devient la règle du comportement du gouvernement Chirac contre les immigrés : violence policière et abus de pouvoir.

C'est du racisme d'Etat

La grande rafle des Maliens du foyer de Rosny-sous-Bois a une fonction politique, la terreur exercée à l'égard des immigrés, en règle ou non. Ils sont suspects *a priori* parce qu'ils sont immigrés.

Tel est le message de Chirac, Pasqua et Pandraud. Les hommes au pouvoir veulent tirer un trait d'égalité : un immigré égale un délinquant, un immigré égale un vendeur de drogue, un immigré égale un terroriste, etc.

A priori suspect, l'immigré devra en permanence justifier auprès de la seule police de sa bonne foi, et encore, cela ne suffit plus. Contre eux, c'est désormais l'état d'exception si le mouvement ouvrier ne réagit pas.

Le dédale des lois spéciales contre les immigrés instaure désormais un climat d'insécurité à leur rencontre qui en fait en quelque sorte des citoyens en résidence surveillée.

C'est un apartheid rampant

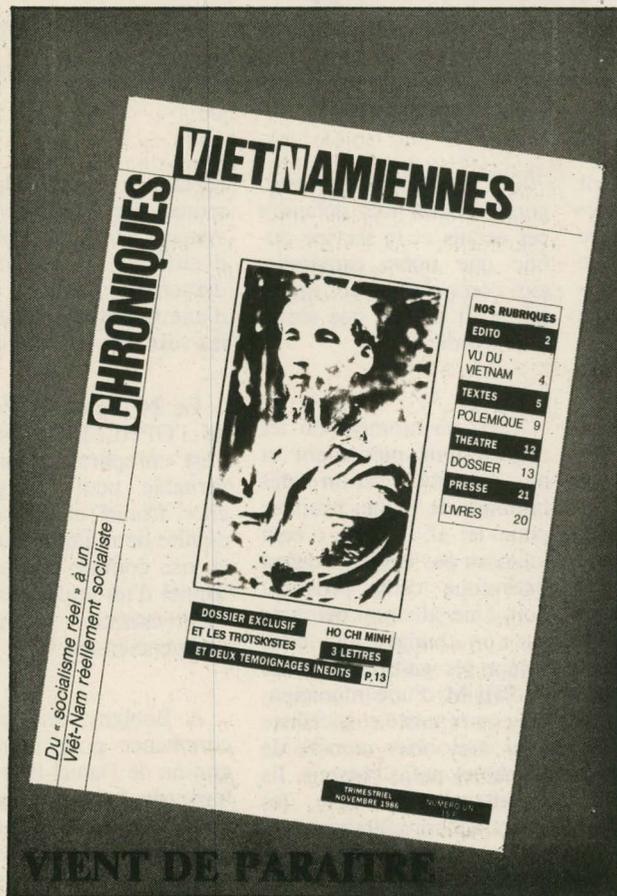
Hypocritement, hier, on parlait dans les entreprises qui licencient du « droit au retour » des travailleurs immigrés. On leur donnait une somme rondelette pour les inciter à partir.

Chirac et Pasqua-Pandraud passent de l'aide au retour à l'obligation de retour. La somme allouée aux immigrés est remplacée par la matraque des CRS.

Cet acte spectaculaire ne correspond pas simplement à la volonté du RPR de piquer des voix à Le Pen. C'est un clin d'œil à toutes celles et tous ceux qui rêvent d'apartheid rampant. Allez-y, leur dit Chirac, on soutient. Apartheid, c'est trop fort ? Dans combien d'écoles, l'inscription des enfants se pratique-t-elle en fonction des enfants d'immigrés. Et dans les logements ? Et dans les relations avec l'administration ?

Contre le racisme du gouvernement Chirac

Les organisations du mouvement ouvrier, syndical et politique, ont un devoir d'intervention. Qu'elles hésitent et se taisent et une philosophie inspirée par Le Pen tiendra bientôt le haut du pavé. Rien n'est encore joué. La rafle de Rosny-sous-Bois ne doit pas restée impunie. Mobilisation unitaire contre les racistes qui nous gouvernent.



1933

LA MARCHÉ DE LA FIERTE

Le 18 novembre 1933, les « inhumains », comme la presse les appelait, partirent de Lille. La destination : Paris. Fiers, ils se battaient pour un droit : le travail, avec comme seul moyen, une marche : la marche contre la faim.

Le début des années trente est marqué par un fort développement du chômage. Le Nord, avec la crise des industries textiles, est particulièrement touché. En 1932 et 1933, 34 158 497 francs de secours en argent sont distribués aux chômeurs par la seule municipalité de Lille. Le mouvement ouvrier organisé se pose alors pour tâche d'intervenir en direction de cette couche de travailleurs qui, coupés du terrain de l'organisation sociale, offrent une proie facile à la propagande fasciste.

Or, « C'était un mouvement indépendant qui leur manquait. Leur force serait d'apparaître dans la rue en perdant leur anonymat impuissant et tragique. » (Charles Tillon, *On chantait rouge*, éditions Robert Laffont, 1977).

Le 22 octobre 1933, le comité régional des chômeurs du Nord-Pas-de-Calais prend la décision d'une marche sur Paris. Les comités de chômeurs élaborent des cahiers de revendications qui seront déposés dans les mairies lors des manifestations qui ont lieu à Fives, Boulogne, Valenciennes, Denain, etc. L'union régionale de la CGTU appelle à la marche qui doit se dérouler fin novembre de Lille à Paris.

Des mobilisations s'organisent dans les villes pour empêcher que les chômeurs refusant de jouer les briseurs de grève soient radiés du chômage. Un cahier de revendications est élaboré qui, outre l'attribution d'une assurance-chômage, incorpore les mots d'ordre suivants : journée de sept heures ; ouverture de travaux d'utilité ouvrière et pay-sanne ; des indemnités pour les jeunes égales à celles des adultes ; respect des tarifs conventionnels ; contre les licenciements, brimades et amendes.

Plus de cent cinquante délégués

Plus de cent cinquante délégués sont élus, par secteur. Denain en comptera par exemple quinze. Une délégation se rend à la pré-

fecture avant le départ de la marche pour déposer le cahier de revendications et demander que les familles des chômeurs qui y participent continuent à bénéficier des secours pendant la durée de celle-ci. La délégation refuse également tout encadrement policier des marcheurs, faisant valoir qu'elle a prévu son propre service d'ordre.

Le départ est fixé au 18 novembre 1933. Deux lieux sont prévus : Lille et Valenciennes. Les deux marches convergeront ensuite à Arras. Le 18 novembre, les

lité en municipalité, cette escorte se renouvellera. Pour les distinguer, les marcheurs portent des brassards sur lesquels est inscrit le nom de leur comité.

Mais dès la sortie de Lille, ils sont arrêtés par un barrage de gendarmes. Un capitaine de gendarmerie leur signifie la décision du ministre de l'Intérieur, Chautemps, d'interdire la marche « par souci d'humanité envers les chômeurs et pour les prémunir, en cette période de l'année, contre le froid et les intempéries ».

La foule gronde. Finale-

comme on l'appelle ici. Mais également Berckmos et Virlovet qui ont pris en charge l'intendance, et Charles Tillon, chargé par la CGTU de la responsabilité du mouvement des chômeurs. A toutes les étapes, les marcheurs sont arrêtés par les gendarmes qui contrôlent leurs papiers, à qui ils répondent en patois et leur chantent des chansons du cru.

Plus la marche se rapproche de Paris, plus elle rencontre un écho grandissant et un accueil chaleureux. Ils sont accueillis pour

tation s'ébranle par la rue de Paris en direction du stade de l'Unité, route d'Épinay à Saint-Denis. Les flics sont sur les dents. Jean Chiappe (préfet de police) et Paul Guichard (directeur de la police municipale) se sont déplacés en personne pour « veiller au maintien de l'ordre ». On leur distribue des bons de logement chez l'habitant, car pendant deux jours ils vont pouvoir récupérer sur place. Les repas sont pris au restaurant coopératif la Famille nouvelle.

Le lendemain, trois cars, mis à disposition par la mairie de Saint-Denis, transportent une partie des marcheurs jusqu'au cimetière d'Ivry où ils déposent une couronne sur la tombe d'Edmond Fritch, chômeur assassiné un an et demi plus tôt par la police au cours d'une manifestation.

Au retour du cimetière, un car parvient à stopper près de la Chambre des députés et ses occupants descendent pour aller à la rencontre des parlementaires. Ils sont rapidement isolés et conduits au commissariat. Le lendemain, une délégation est reçue au ministère du Travail. La marche s'achève dans la fierté et l'orgueil. L'orgueil de ceux qui ont relevé la tête et qui reprendront en cortège le train à la Gare du Nord, accompagnés par des centaines de militants, après que le gouvernement leur a assuré le retour gratuit en chemin de fer. L'orgueil de ceux qui n'auront plus à entendre :

« Mange ta soupe et tais-toi ! »

« Nous ne voulons plus voir autour de nos assiettes

« La sale gueule de la charité,

« L'hypocrite grimace de la pitié,

« Nous ne tendrons pas la main,

« Entendez-nous...

« Regardez-nous...

« C'est le poing que nous tendons !

« Camarades,

« Mangez la soupe des voleurs,

« Mais au lieu de leur dire merci

« Unissez-vous et faites leur peur. »

(Jacques Prévert. Groupe Octobre, mars 1935, *Mange ta soupe et tais-toi*).

Patrick Debrest



« Leur force serait d'apparaître dans la rue, en perdant leur anonymat impuissant et tragique. »

délégués de Lille, Fives, Hellemmes, Roubaix, Tourcoing, Halluin, Comines, Armentières, Bailleul et Nieppes ont rendez-vous à 13 h, au 83, rue du Molinel à Lille. La marche a été organisée en détail. Des étapes d'environ vingt-cinq kilomètres sont prévues. Des groupes de collecteurs ont recueilli les moyens nécessaires à son organisation. Les marcheurs sont équipés de cirés contre le froid et la pluie et chaussés d'espadrilles neuves. Il ne sera pas dit que les « Inhumains », comme les sur-nomme la presse bourgeoise, feront mauvaise figure.

« Par souci d'humanité »

Le départ est prévu à 15 h. Une foule de chômeurs et de militants accompagne les marcheurs. Tout le long, de municipa-

ment, il sera décidé que les marcheurs pourront continuer leur chemin par petits paquets de quatre ou cinq, sans former de cortège. Arrivé vers 17 h à Seclin, où se tient un meeting le soir, ils sont accueillis par la municipalité communiste. Le lendemain, ils repartent, vers 9 h, en direction de Lens. Le repas de midi est pris à Caroin à la coopérative et le soir, le meeting qui se déroule place Cantin est présidé par Jacquin, dirigeant du comité de soutien. A Lens, les marcheurs qui ont pris le départ de Lille sont rejoints par les délégués de Boulogne, Calais, Saint-Onier, Dunkerque et Béthune. Le lendemain, ils reprennent la route vers Arras où ils rejoindront l'autre tronçon, lui-même rejoint par de nombreuses délégations d'autres villes.

Les dirigeants de la CGTU du Nord les accompagnent. En tête, Martha Desrumeaux, « Martha »,

la première fois par une municipalité socialiste à Albert dans la Somme. A Longueau, une soirée est organisée au profit des enfants des marcheurs. A Saint-Just-en-Chaussée, une restauratrice met à disposition son établissement le soir et la journée qui suit.

La banlieue au rendez-vous

Les chômeurs ont demandé audience à Tardieu, président du Conseil. Ils n'obtiendront pas de réponse, si ce n'est que l'entrée dans Paris leur est interdite. La marche se conclura donc par un grand défilé dans Saint-Denis. Là, les attendent des délégations de Courbevoie, Boulogne, Ivry, Maisons-Alfort, Villeneuve-Saint-Georges, Goussainville, Bobigny, les Lilas, Bagnolet, etc.

Le rassemblement a lieu porte de Paris. La manifes-

ELECTIONS SANS SURPRISE A HAITI

Personne n'attendait rien, à Haïti, des élections à l'Assemblée constituante qui se sont déroulées dimanche 19 octobre. Bien qu'il s'agisse pour toute une partie de la population des premières élections « libres », dans un pays qui, pendant vingt-neuf ans, n'avait connu que des scrutins truqués par les Duvalier père et fils, le sentiment général était que les jeux étaient faits d'avance. Aussi, le taux d'abstention a-t-il été considérable.

La nouvelle Assemblée n'aura en effet qu'un rôle des plus symboliques. Elle ne pourra rédiger une nouvelle Constitution, mais se bornera à amender un projet élaboré par un comité de neuf sages, nommé par le Conseil national de gouvernement (CNG), lui-même. Reste que le projet n'existe encore que dans la tête desdits sages...

Mais il y a plus grave : cette élection ne concernait que quarante et un députés sur soixante, les vingt autres devant être nommés par le CNG... après élections. Une façon de pouvoir effectuer un dosage soigneux !

La plupart des partis d'opposition ont donc appelé à l'abstention. D'où un scrutin qui n'a fait qu'accroître le discrédit du gouvernement auprès de la population.

Les Haïtiens ne comptent à l'évidence plus sur le CNG pour assurer la démocratisation espérée après le départ de Duvalier, ni pour résoudre des problèmes économiques qui vont en s'aggravant. Au cours des dernières semaines, toutes les manifestations qui se sont succédées dans plusieurs villes du pays ont réclamé sa démission.

Les pays de la Ligne de front dénoncent les préparatifs guerriers de leur voisin sud-africain. Celui-ci massera des troupes aux frontières avec le Zimbabwe et le Mozambique et se préparerait à lancer ses commandos contre ce dernier.

Le chômage est en augmentation aux Etats-Unis : il est passé de 6,8 % à 7 % de la population active au cours du dernier mois et de 10,3 % à 12 % pour les jeunes de moins de vingt-cinq ans.

Deux cent soixante-dix prisonniers ont déclenché une grève de la faim en Corée du Sud pour protester contre leurs conditions de détention.

COURTS... ... METRAGES

MOBILISATION AU MPR de RENAULT-FLINS

Depuis plusieurs jours, les travailleurs du MPR (magasins de pièces de rechange) refusent et se mobilisent contre le projet d'« horaire décalé » de la direction de l'usine de Flins. La direction de l'usine veut faire travailler de 10 h 45 à 19 h 30 deux cents travailleurs sur les six cents que compte le MPR. Au nom de la « flexibilité » et des commandes de la « clientèle », on veut imposer des horaires qui rendent impossible toute vie extérieure à l'entreprise, en particulier toute vie de famille. Aussi, les projets de la direction sont vécus aujourd'hui par tous les travailleurs du MPR, comme une attaque de grande ampleur. Pour la première fois depuis des années, le MPR de Renault-Flins se met à bouger.

A l'initiative de la CFTD, et sous la pression de dizaines de travailleurs, l'unité syndicale s'est réunie, d'abord avec FO, puis avec la CGT. Une assemblée générale de plus de soixante travailleurs s'est réunie et a désigné une délégation de vingt-cinq travailleurs, qui représentent tous les secteurs du magasin. Face à leurs exigences, la direction a finalement accepté l'ouverture de négociations. Elle a commencé à proposer des contreparties financières : une prime de 11,33 francs par jour et une prime exceptionnelle de quatre mille francs net.

Les travailleurs, eux, s'étaient prononcés à une large majorité dans l'assemblée générale « pour une action dure contre l'horaire décalé ». Aujourd'hui, les négociations continuent. Un sondage va être organisé pour demander l'avis des travailleurs et, sur cette base, il y aura discussion entre la direction et les « 25 ».

Deux premières leçons sont à dégager de cette lutte : cela bouge pour la première fois depuis très longtemps au MPR ; c'est la mobilisation des travailleurs et leur représentation, dans la délégation des « 25 » qui a aidé à la réalisation de l'unité syndicale.

Les Jeux Olympiques d'été ne se dérouleront pas à Paris mais à Barcelone. Ainsi en a décidé le CIO. Par contre, ceux d'hiver se tiendront à Albertville, en Savoie. Les Anglais sont mauvais perdants. Dans l'amertume de leur propos, peut-être et enfin, la vérité. Ainsi, le ministre britannique des Sports ne s'est pas privé d'évoquer, devant la télé anglaise, les pots-de-vin qui ont influencé l'issue de ce match.

LE TRAVAIL TUE TOUS LES JOURS

Deux ouvriers marocains travaillaient sur une plaque de béton préfabriquée qui devait couronner l'ascenseur d'accès aux différents étages d'un bâtiment en construction, sur le chantier d'un parking d'Agen. Des étais métalliques auraient dû se trouver sous la plaque. Mais cette précaution indispensable n'a pas été prise. La dalle en béton s'est effondrée, les deux hommes ont fait une chute de 16 mètres, sur les pièces métalliques de l'ascenseur en construction. L'un est mort sur le coup, l'autre est dans un état « très grave ». Voilà qui rappelle que le « travail » tue environ trois travailleurs par jour, dont un dans le bâtiment (chiffres INSEE).

KALAMAZOO LICENCIE LA CGT SANS TREVE

Délégué syndical CGT chez Kalamazoo — fabricant célèbre de matériel de bureau — René Terrier fit partie, le 17 novembre 1984, de la charrette des 17 licenciements autorisés par la direction départementale du Travail. Motif : Kalamazoo « restructurait ». Néanmoins, la société aurait pu reclasser le délégué syndical dans une de ses filiales, dans un poste correspondant à sa qualification. La CGT engage un recours. En mai 1985, le ministre du Travail ordonnait la réintégration de René Terrier. Kalamazoo portait alors l'affaire devant le tribunal administratif. Ce dernier vient de rendre son jugement et de rejeter à nouveau l'autorisation de licenciement du délégué CGT, deux ans après le début de l'affaire. René Terrier vient pourtant de prendre place sur une nouvelle liste de licenciés pour « restructuration » de la société qui vient d'être déboutée...

LES PRIX ÇA DERAPE

Le front de l'inflation s'annonce agité d'ici à six mois, selon le spécialiste de la conjoncture du journal financier *La Vie Française*. Les résultats de septembre en sont un premier indice : +0,4 %, ce qui représente nettement plus que ces huit derniers mois, qui totalisaient ensemble 1,2 %. La chute du prix du pétrole a jusqu'à présent fort opportunément amorti les hausses de prix dues à la libération progressive des prix. Certains fournisseurs ont relevé les leurs « de 5, 10, voire 25 % », commente un commissaire, le patron de la chaîne des Marmousets. Mais l'effet pétrole en baisse s'épuise. Les 20 % des prix qui restent à libérer par le gouvernement sont particulièrement sensibles. Ils touchent notamment le pain, la viande, la plupart des services aux ménages qui ne demandent qu'à se rattacher. L'indice des prix nous réserve donc encore des surprises.

FLIC ET DEALER

On vient d'arrêter un inspecteur de police chargé de la répression des trafiquants de drogue et soupçonné d'en être un lui-même, au moment où cent un Maliens étaient expédiés dans leur pays par « vol d'expulsion charters », accusés, entre autres, d'être de petits dealers. Accusations sans preuve, visible-ment, dans le second cas. Puisque les porte-parole officiels sont obligés d'arguer de la charge « d'étrangers en situation irrégulière » contre les expulsés. Selon l'expression du sinistre secrétaire d'Etat aux Droits de l'homme,

le célèbre Malhuret. Celui qui ne perd jamais, le malheureux, une occasion de se taire... ne serait-ce que par respect pour les droits de l'homme. Au minimum... L'inspecteur de police, lui, a bel et bien été trouvé en possession de 1,6 kilo de cocaïne, caché dans le double fond d'une caisse de statuettes, qui était expédiée à son domicile. Les statuettes — fausses — provenaient de Bolivie. L'inspecteur est un passionné d'art précolombien, entretenant une correspondance habituelle et des échan-

DROLE DE CONSEIL

Le 28 juin dernier, Lionel Jospin aspirait à la création d'un vaste « Conseil national de la gauche ». Ce qui répondait, selon lui, à l'aspiration d'unité dans la gauche. La première expérience départementale, menée par Olivier Stirn et Roland Dumas, s'est faite en Dordogne. Les députés PS et MRG de ce département ont réussi à débaucher le président départemental des radicaux valoisains et les meilleurs soutiens de ce parti. Voilà qui nous éclaire. Le PS joue bien l'ouverture et l'unité... mais à droite.

De 1,3 millions en 1984, le « nombre de journées individuelles perdues pour cause de grève » serait tombé à 885 000 l'an dernier, selon une étude du ministère des Affaires sociales. Il faut remonter à la Libération pour retrouver des chiffres équivalents. Un peu plus de 21, cela ferait vraiment du bien...

UN MILLIARD DE CAPITAL DE RETOUR

Les capitaux qui avaient passé les frontières pendant les cinq ans de gouvernement de gauche commencent à prendre le chemin du retour. Environ un milliard de francs seraient rentrés à la date du 6 octobre, selon le ministre du Budget. Tous les débits dou-

gniers et autres irrégularités fiscales ont été amnisties par le gouvernement Chirac. Mais, jusqu'à présent, le retour des capitaux était encore trop timide. Mais c'était avant que le ministère des Finances prenne de nouvelles mesures garantissant l'anonymat le plus complet. Un milliard, c'est peu de choses, il est vrai. Selon un commissaire, Alain Chevalier, PDG du groupe Moët-Hennessy, il existerait en ce pays 400 milliards de capitaux-or clandestins.

SPECIAL 1956 POUR PASSER VOS COMMANDES POUR FAIRE LE POINT SUR LES ABONNEMENTS MILITANTS

Deux permanences téléphoniques exceptionnelles

Vendredi 24 octobre et mardi 28 octobre De 9 h 00 à 20 h 00 au 48 59 00 80 poste 31

ges suivis avec des correspondants d'Amérique du Sud. « C'est une machination », explique son avocat, en ce qui concerne l'envoi de la caisse parfumée à la cocaïne... Un réseau de trafiquants de drogue voudrait se venger de l'inspecteur, car il en avait démantelé un lorsqu'il exerçait à Marseille.

Les doutes quant à la culpabilité de l'inspecteur étant autorisés, selon son avocat — le contraire serait d'ailleurs étonnant — la presse de droite saute sur l'occasion à pieds joints. « Le policier a-t-il été victime d'un colis

piégé ? », titre le *Quotidien de Paris*. « Drogue, la défense de l'inspecteur », titre carrément le *Figaro*. L'inculpé a vraiment de quoi présenter sa défense, et des avocats à revendre.

A l'inverse des Maliens accusés de tous les maux, et expédiés de l'autre côté de la Méditerranée avant qu'ils aient eu le droit de présenter quelque défense que ce soit. Ce n'est pas le malheureux Malhuret qui verrait dans ces différences de traitement une atteinte aux droits de l'homme... Evidemment ! Les Maliens sont étrangers.

COURTS... ... METRAGES

SUCCES D'UNE PROJECTION



Mardi 14 octobre, *Rouge et les Cahiers du féminisme* organisait la projection, en avant-première, du film de Margarethe von Trotta, *Rosa Luxemburg*. Nous nous attendions à voir cette initiative couronnée de succès. Mais l'affluence a dépassé toutes nos espérances. Dès 19 h 30, une foule compacte se pressait déjà à l'entrée du cinéma, alors que la séance n'était prévue qu'à 20 h 45. Il nous fallut donc refouler plusieurs dizaines de personnes, la salle mise à notre disposition par le distributeur ne contenant que trois cents places.

Les rédactions de *Rouge* et des *Cahiers du féminisme* renouvellent en conséquence leurs excuses à celles et ceux qui n'ont pu assister à cette projection et en ont éprouvé de la déception. Nous sommes toutefois certains que chacun aura compris que l'essentiel était la réussite de l'initiative. La compréhension manifestée par ceux qui durent rester à l'extérieur nous conforte d'ailleurs dans cette appréciation. Au cours de cette soirée, il ne fut à déplorer que les provocations de quelques individus appartenant à la Ligue trotskyste de France qui cherchaient à entrer dans la salle en provoquant un scandale mais qui furent très rapidement isolés.

La projection fut introduite par Margarethe von Trotta qui avait tenu à être présente à cette avant-première assistée de l'un des acteurs du film. Une marque d'intérêt à laquelle tous les participants auront été sensibles.

Au total donc, une initiative pleinement réussie dont l'intérêt fut encore souligné par l'accueil réservé par la grande presse — et plus particulièrement la presse de « gauche » — au film. C'est ainsi qu'on pouvait lire dans *Libération* du 15 octobre, sous la plume d'un dénommé Bill Chernaï : « Si pendant des années de discours marxiste hard, la vie de la grande boîteuse était potentiellement un sujet beau et courageux, aujourd'hui que toute l'histoire du mouvement ouvrier a chu dans l'indifférence, la pauvre Rosa est devenue anecdote, voire docudramatique. » La haine et le cynisme se conjuguent ici pour faire du film de Margarethe von Trotta, une précieuse contribution à la mémoire collective.

Autant d'éléments qui ne peuvent que nous pousser à organiser de nouvelles initiatives du même type. En prenant cependant davantage de garanties pour que le maximum de lectrices et de lecteurs puissent réellement y participer.

Aussi, nos camarades de Lille se sont-ils bien promis de renouveler prochainement l'initiative.

ABONNEMENTS MILITANTS : LA COTE D'ALERTE !

A peine deux cent cinquante abonnements militants remontés en une semaine. Nous approchons dangereusement de la cote d'alerte ! Sur les 2 500 abonnements dont nous avons besoin, nous n'en sommes qu'à 1 550. C'est plus de la moitié de notre objectif, mais c'est encore très loin de ce dont nous avons besoin. La raison de ces retards n'est guère mystérieuse. Parmi les plus grosses sections de la LCR, parmi les villes où se diffusent un grand nombre de journaux, beaucoup n'ont encore rien fait remonter. Il faut de toute urgence remédier à cette situation. C'est à un effort de tous les militants, des diffuseurs et des lecteurs que nous faisons solennellement appel aujourd'hui. Il faut que dans les tout prochains jours, le retard soit comblé. Faute de quoi, nous aurions les plus grandes difficultés à aborder l'étape suivante.

Aussi, la consigne pour tous et toutes est-elle simple : dans toutes les réunions, dans toutes les initiatives, discutez de la campagne de renouvellement. Contactez ceux des abonnés qui ne seraient pas encore acquiescents de leur contribution. Entrez dans une énorme activité de conviction. Chacun le sait, c'est la vie même de notre hebdomadaire qui est en jeu. Cela mérite que tous mettent maintenant un coup de collier.

DEBAT SUR LE TERRORISME A LILLE SOIREE-DEBAT A LEVALLOIS

Samedi 18 octobre, la section de Levallois, fédération LCR des Hauts-de-Seine organisait une soirée-débat qui a rassemblé près de quatre-vingts personnes.

Avant le repas, deux débats étaient organisés : l'un sur les luttes et l'autre sur l'immigration. Le premier fut d'autant plus intéressant qu'il fut introduit par des camarades de Renault et de Schlumberger de Montrouge. Ces deux entreprises viennent de connaître, à des niveaux très différents, des luttes. Le débat sur l'état du mouvement ouvrier et la tactique des luttes fut donc très concret, notamment avec des camarades de Lutte ouvrière, présents dans la salle. L'autre discussion fut, elle aussi, très riche, animée par Mehdi Lal-laoui, l'un des principaux animateurs du mouvement antiraciste. Le point fut fait des difficultés rencontrées pour l'organisation d'une grande initiative en décembre.

Ensuite, notre camarade Alain Krivine fit devant tout le monde un résumé de la situation à la veille du 21 octobre. A 21 heures le repas et le bal commençaient. Bref, une soirée réussie.

COURTS... ... METRAGES

SUITES D'UN SEISME

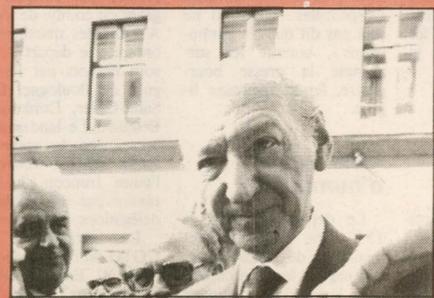
Les habitants des bidonvilles et des quartiers périphériques de San Salvador, touchés par le récent tremblement de terre, s'entassent aujourd'hui par dizaines de milliers dans des abris de fortune. Beaucoup d'entre eux font partie des réfugiés qui, depuis plusieurs années, ont fui les zones de guerre et la répression de l'armée. Aujourd'hui, ces sinistrés accusent le gouvernement de ne rien faire pour les aider. Il faut dire que Napoléon Duarte, le chef de l'Etat, a cru bon de confier la distribution de l'aide à un comité formé par l'entreprise privée !

A l'heure actuelle, les moyens médicaux font défaut. Des tentes et des abris en toile, fournis par l'aide internationale, n'ont pas encore été distribués, et les habitants sont restés exposés aux pluies des derniers jours. Aussi, partout, commencent-ils à s'organiser eux-mêmes, pour tenter de survivre dans des conditions décentes.

NOUVELLES PREUVES CONTRE WALDHEIM

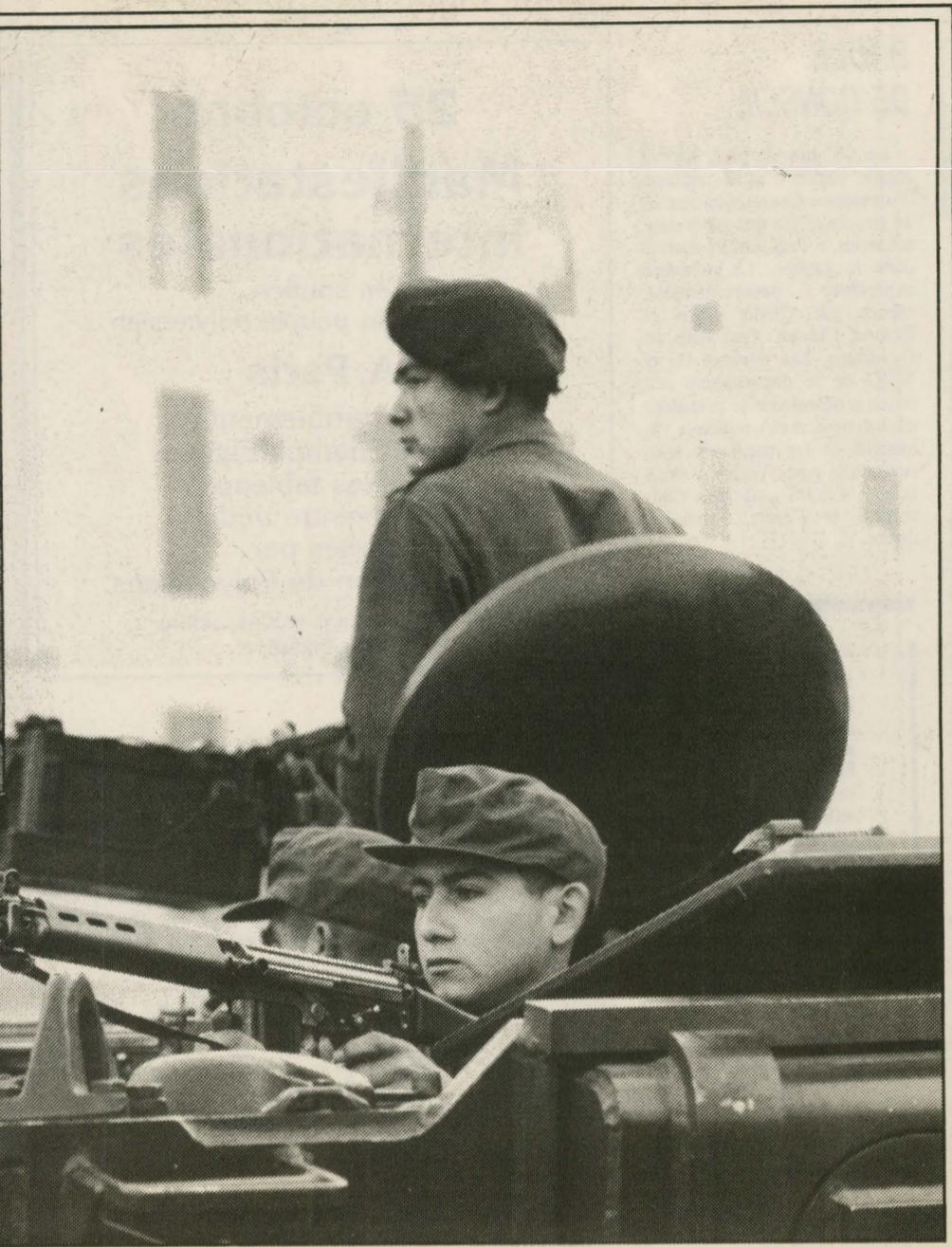
Le Congrès juif mondial a rendu public, jeudi 16 octobre, le témoignage d'un officier allemand devant un tribunal yougoslave, en 1947. Ce témoignage jette un éclairage supplémentaire sur le passé de Kurt Waldheim. Il affirme en effet que l'actuel président de la République autrichienne remplissait les fonctions d'officier de renseignement et qu'il « travaillait main dans la main avec le SD », le service de sécurité des SS. C'est ainsi qu'il avait ordonné des exécutions d'otages civils dans les Balkans.

Aux Etats-Unis, 500 000 fonctionnaires ont été déclarés « non essentiels » par l'administration. On leur a « conseillé » de rentrer chez eux, leurs salaires ne devant plus leur être versés jusqu'au vote de la loi de finances de 1987.



Plusieurs centaines d'antinucléaires ont été arrêtés la semaine dernière en RFA, alors qu'ils manifestaient contre la centrale de retraitement de déchets irradiés de Wackersdorf.

Les dockers se sont mis en grève en Espagne, la semaine dernière, contre les projets de privatisation d'une partie des services portuaires du pays. A Barcelone et à Valence, la police a chargé les grévistes.



PARAGUAY PAYS EMMURE

Depuis plus de trente ans, le général Stroessner règne en maître sur le Paraguay. Disparitions, détentions, tortures sont érigées en pratique de gouvernement. Mais les jours du dictateur pourraient bien être comptés.

Au printemps dernier, en quelques jours, tout a semblé se précipiter. Les syndicats de l'opposition ont manifesté dans la rue le 1^{er} Mai. Des médecins, des infirmiers et des étudiants en médecine ont fait grève pour protester contre l'arrestation d'un de leurs dirigeants. Des partis d'opposition ont organisé un rassemblement contre la dictature. En un mois, plus d'une dizaine de manifestations ont eu lieu dans ce pays où l'état de siège interdit toute réunion publique depuis plus de trente ans.

Depuis, on n'entend plus parler du Paraguay qui semble, une fois de plus, retomber dans l'oubli. Mais

après cette explosion de colère, nul ne peut plus ignorer que le « paradis des investisseurs » n'est plus tout à fait ce qu'il était.

Il est vrai qu'en trente-deux ans, la dictature du général Stroessner s'est donné le temps et les moyens pour faire croire qu'il ne se passerait jamais rien dans un pays emmuré et définitivement muselé. Deux piliers infaillibles pour l'aider : le parti Colorado et l'armée, deux institutions dont Stroessner s'est assuré la domination. Deux institutions d'ailleurs étroitement imbriquées : pour appartenir à l'armée, comme à la police ou à

l'administration, à n'importe quel niveau, il faut avoir sa carte du parti Colorado. Ce qui a assuré pendant tout ce temps au dictateur une fidélité en béton de la part de tous ses sbires zélés, c'est la corruption : la plupart se sont enrichis des bénéfices de la contrebande (cigarettes, whisky, drogue... ou dollars !). Moins de la moitié du commerce extérieur du pays est « légal » !

Politique de terreur

Assuré de ces soutiens, ainsi que de celui, long-

temps sans faille, des Etats-Unis, le dictateur a pu mener pendant toutes ces années une véritable politique de terreur. L'état de siège est régulièrement reconduit tous les trois mois, même si depuis 1978 il est limité à la capitale, Asunción. Ayant modifié deux fois la Constitution dans son sens, Stroessner s'est fait réélire sept fois, avec 80 ou 90 % des voix, poussant la mascarade jusqu'à accorder d'office un tiers des sièges au Parlement à l'opposition « libérale » officielle.

Plusieurs vagues de répression ont littéralement décuplé toute opposition. Disparitions, détentions au secret, torture des prisonniers ont été pratique courante. Un Paraguayen sur dix serait passé par les prisons du régime. La dictature a contraint près d'un million de personnes (soit un tiers de la population) à l'exil pour des raisons politiques ou économiques. Chaque fois que le pouvoir a voulu faire croire à une « libéralisation » pour soigner son image de marque (comme en décembre 1983 où, cédant à la pression internationale, il a permis à certains de l'opposition en exil en Argentine de rentrer), cette tentative a été presque immédiatement démentie par un retour en

force de la répression, sitôt que l'opposition se faisait entendre. En mars 1983, le seul journal indépendant du pays, l'*ABC Color*, disposant d'une audience importante et représentant l'opposition modérée, a été interdit et son directeur détenu pendant plusieurs jours. Radio Nanduti, l'unique radio indépendante, a également été suspendue.

Stroessner a lancé une grande campagne de propagande, accusant de « conspiration communiste » toutes les organisations syndicales, les associations étudiantes, les militants intellectuels, afin de justifier par avance l'accroissement de la répression.

Début de grogne

Stroessner ne dispose plus, depuis quelques années, d'une très grande marge de manœuvre et la grogne se fait entendre jusque dans les rangs de ses fidèles. Dans son parti, face aux « militants » qui lui sont indéfectiblement attachés, les « traditionalistes » remettent en cause sa domination absolue et verraient d'un bon œil son remplacement à l'issue de son mandat actuel, en 1988. Les milieux d'affaires ne lui manifestent plus la même confiance. Mais les ennuis du dictateur ont vraiment



Un paraguayen sur deux serait passé par les prisons du régime.

commencé au moment de ses trente ans de règne.

Lors de sa septième réélection, en février 1983, une quinzaine d'exilés ont tenté de revenir pour dénoncer la manœuvre, tandis que plusieurs partis de l'opposition modérée appelaient à l'abstention en dénonçant la farce. En février 1984, deux mille personnes ont manifesté dans les rues d'Asuncion. Enfin, et surtout, le mécontentement social grandit, au fur et à mesure que la crise économique s'approfondit.

La crise s'approfondit

En effet, Stroessner ne peut plus compter sur la prospérité artificielle qu'a apporté au pays, entre 1977 et 1982, la construction du barrage d'Itaipu, à la frontière avec le Brésil. Le projet de barrage paraguayen-argentin de Yacireta, qui devait prendre la relève, semble en panne. Les cours du soja et du coton, pro-

duits sur lesquels était fondé en grande partie l'excédent du commerce extérieur, ont sérieusement baissé. D'où l'inquiétude de l'oligarchie foncière. Mais la crise économique a surtout donné naissance au mécontentement de toute une nouvelle couche de la bourgeoisie, née avec les années de prospérité, qui ne se satisfait plus du clientélisme du régime. C'est en partie de ce secteur que le journal interdit, *ABC Color*, s'est fait l'écho.

Néanmoins, l'élément le plus important provient des effets en retour du projet mégalomane d'Itaipu. Non seulement plusieurs dizaines de milliers d'ouvriers et d'employés des services annexes se retrouvent désormais au chômage, mais le déboisement, l'expulsion des petits paysans de leur terre, la concentration de nouvelles latifundias et la domination accrue de l'économie brésilienne ont entraîné dans les départements du nord-est, Alto-Parana et Canindeyu, une

situation sociale explosive. Au cours des dernières années, plusieurs propriétés, appartenant à des firmes privées, à des latifundistes paraguayens ou brésiliens, ont été occupées par des centaines de familles paysannes sans terre. Depuis 1984, selon Amnesty International, la répression s'est faite sélective, et touche essentiellement les responsables des communautés, chargés de négocier la légalisation de ces occupations avec les autorités, en particulier l'Institut du bien-être



L'armée, l'un des deux piliers de la dictature, avec le parti Colorado.

rural. Elle frappe également ceux qui les conseillent ou les soutiennent. C'est ainsi que Heriberto Alegre Ortiz, un avocat qui aidait des paysans impliqués dans un conflit foncier, a été dé- de septembre 1985 à juin 1986. Le gouvernement al-

lie intimidations légales et répression violente contre les mouvements paysans. Plusieurs d'entre eux sont détenus pour une durée indéterminée, leurs bâtiments et leurs récoltes souvent incendiés.

Cependant, c'est peut-

être dans le secteur paysan, le plus durement touché par la crise économique, que commence le plus nettement à se recomposer, très lentement toutefois, les bases d'un mouvement populaire. En juillet 1985, plus de quatre mille paysans se sont rassemblés à Caaguazu pour discuter du problème de la terre. En ville, un mouvement syndical indépendant tente de se reconstituer, en marge du syndicat officiel, la Centrale des travailleurs paraguayens.

UNE AUTRE HISTOIRE

Le Paraguay, le pays le plus mal connu d'Amérique latine, l'est aussi par son histoire. Il n'est pas inutile d'y revenir.

Ce pays a représenté en effet pendant longtemps un cas à part sur le continent. L'opposition des jésuites à l'ordre colonial, que raconte le film *Mission*, n'est qu'un épisode de ce passé singulier. Le Paraguay a toujours été, par exemple, le seul pays d'Amérique du Sud à connaître un usage de la langue indigène aussi général que celui de l'espagnol : aujourd'hui, 50 % de la population ne parle que le guarani, 5 % seulement ne parle que l'espagnol, 45 % est bilingue. Même si, comme partout ailleurs, l'espagnol est la langue de la vie politique et institutionnelle.

Autre singularité, la pauvreté et la dépendance actuelle du pays ne remontent pas en droite ligne, comme c'est le cas pour ses voisins, à la conquête espagnole et à ses pillages. Il aura fallu deux guerres et plusieurs impérialismes alliés pour conduire le pays là où il en est aujourd'hui.

A dater de son indépendance, au début du XIX^e siècle, le Paraguay connaît une amorce de développement autarcique. Le premier pré-

sident, José Gaspar de Francia, admirateur de Robespierre et des Jacobins, arrive au pouvoir avec un appui populaire massif. Il met en pratique, de la manière la plus autoritaire, ce qu'on pourrait appeler une sorte de populisme avant la lettre : il s'attaque par une réforme agraire à l'oligarchie des latifundistes. Un programme de construction est mis en œuvre : routes, villes, chantiers navals, logements, ainsi que plusieurs mesures sociales. L'élevage bovin et l'agriculture se développent et le pays devient autosuffisant en céréales, viande et coton.

Ses successeurs, Carlos Antonio Lopez et Francisco Solano Lopez, continuent dans la même voie en développant des travaux publics, un début d'industrie sidérurgique et un chemin de fer. A cette époque, dans un pays entouré et convoité par les puissantes oligarchies voisines, une armée nationale est constituée, soutenue par une industrie d'armement locale.

Ce développement se fait au prix d'une fermeture totale du pays à l'époque de

Francia, puis d'un protectionnisme sévère instauré par ses successeurs. Les capitaux britanniques, qui dominent à l'époque la région, n'ont rien à espérer d'un tel régime, non plus que les industriels de Manchester et de Liverpool. La Grande-Bretagne décide donc d'en finir. La guerre de la Triple Alliance, menée conjointement sous sa houlette par l'Uruguay, le Brésil et l'Argentine, de 1865 à 1866, est un véritable génocide. Sur un million d'habitants, les deux tiers sont tués. Le Paraguay ne s'en relèvera jamais.

Il sera achevé en 1932 par la guerre du Chaco. Pendant trois ans, pour le compte des compagnies pétrolières, la Standard Oil et la Royal Dutch Shell, respectivement nord-américaine et anglaise, les peuples paraguayen et bolivien s'entretuent. Entre-temps, les latifundistes ont pu regagner le terrain perdu. Après ce nouveau massacre, commence une suite de gouvernements militaires que parachève le coup d'Etat de Stroessner, le 4 mai 1954.

S. J.

Lente recomposition

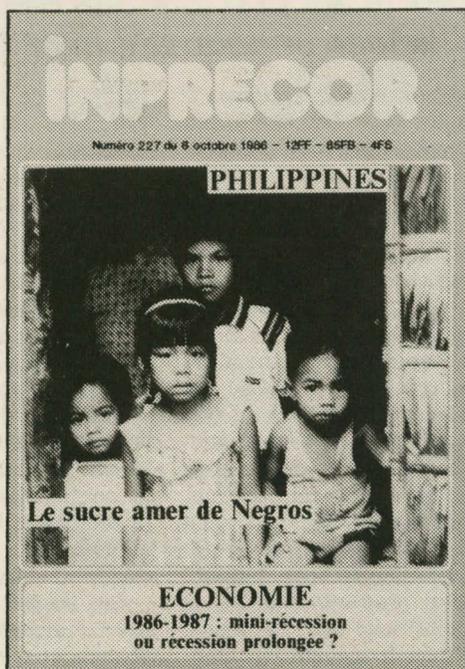
Mais aucune alternative populaire à Stroessner ne semble à l'ordre du jour. Quatre partis d'opposition, le Parti libéral radical authentique (PLRA), le Parti révolutionnaire fébrériste (PRF), membre de l'Internationale socialiste, le Mouvement populaire colorado (MOPOCO)², et enfin la Démocratie chrétienne, ont conclu en 1979 un accord national prévoyant une transition pacifique vers un régime démocratique. Toutefois, cet accord ne comprend pas le Parti communiste, toujours interdit, comme il ne comporte aucun projet associant les organisations populaires. Plus encore, plusieurs de ses dirigeants n'excluent pas une démocratisation du parti Colorado.

Ce que les Etats-Unis, pressés de concocter un « stroessnerisme » sans Stroessner avant qu'il ne soit trop tard, verraient évidemment d'un fort bon œil.

Sophie Joanny

1. Une des quatre scissions du Parti libéral.
2. MOPOCO : scission antidictatoriale du parti Colorado, née en 1953.

VIENT DE PARAITRE



LE PRIX DE L'OCCUPATION

Attentat revendiqué par l'OLP à Jérusalem, suivi aussitôt par un raid israélien au Sud-Liban, le treizième depuis le début de l'année. Malgré l'apparente « banalité », ce qui s'est passé le 15 octobre pourrait bien être un tournant.

L'attentat à la grenade commis près du mur des Lamentations, le 15 octobre dernier, est significatif de la situation au Proche-Orient. Visant les soldats du régiment d'infanterie d'élite Givati venant prêter serment, sous les yeux de leurs familles, devant le plus haut lieu saint du judaïsme, il ne pouvait manquer d'être spectaculaire, même si le nombre des victimes avait été plus léger (un mort et soixante-neuf blessés).

Minutieusement préparée, l'opération ne devait rien au hasard, contrairement à ce que laissait entendre le ministre de la Défense, Ytzhak Rabin. Elle a frappé un régiment prestigieux, qui doit son nom à une unité de l'armée israélienne lors de la guerre d'indépendance.

Exécuté à Jérusalem-Est, en territoire occupé en 1967, dans une zone où le dispositif de surveillance devait être maximal, elle constitue un succès militaire pour ses auteurs. Un succès que les dirigeants sionistes ont tenté d'effacer par un autre exploit militaire, en récupérant un de leurs pilotes abattu au Sud-Liban, ainsi que par un exploit policier, en arrêtant les auteurs présumés vingt-quatre heures après l'attentat.

Message reçu

Qui sont les auteurs de ce que Paris a cru bon de qualifier d'« acte odieux et criminel », sans réagir pour autant au raid de représailles israéliennes, qui a fait au moins quatre morts et onze blessés ? Parmi les quatre revendications, deux semblent les plus crédibles : celle de l'OLP et celle du FDLP de Nayef Hawatmeh, organisation opposée à Arafat mais toujours membre de l'OLP. Certains observateurs pensent que la centrale palestinienne pourrait avoir repris à son compte une action menée par le FDLP. Quoi qu'il en soit, le résultat ne change pas. C'est l'OLP,

toujours dirigée par Yasser Arafat, qui prend la responsabilité politique de l'attentat de Jérusalem.

L'objectif d'Arafat

Ayant parfaitement reçu le message, le gouvernement israélien a envoyé ses avions bombardier des positions de l'Armée de libération de la Palestine (ALP), fidèle à Arafat. De plus, cette opération, qu'elle ait été conçue ou récupérée par la direction de l'OLP, s'inscrit logiquement dans la politique de cette dernière. En effet, les raisons ne lui manquent pas. Du point de vue interne, la direction d'Arafat est contestée. Les concessions effectuées par le leader du Fatah — à commencer par la plus importante, l'acceptation



Une forme de terrorisme qu'il faudrait ne pas oublier : celle que l'armée israélienne applique quotidiennement aux territoires occupés.

conditionnelle de la résolution 242 de l'ONU, ce qui aboutit à une reconnaissance implicite d'Israël — ont été rejetées par les autres composantes de l'OLP.

On conçoit sans peine le bénéfice politique que la direction de l'OLP peut tirer de ce type d'actions, aussi bien vis-à-vis des formations plus radicales que le Fatah que vis-à-vis des Palestiniens de l'intérieur. Un récent sondage montrait notamment le soutien massif de ces derniers à l'OLP¹, mais aussi aux actions armées menées dans les territoires occupés. Une réunion à Bagdad, il y a deux semaines pourrait bien avoir été « le cadre des décisions des instances palestiniennes d'effectuer une escalade de l'action militaire contre l'ennemi colonialiste et terroriste sur la totalité de notre terre occupée ».

D'autre part, une telle action se comprend dans le contexte de dégradation des positions de l'OLP dans la région et au-delà. L'offensive diplomatique visant à préparer un plan de paix pour le Proche-Orient sans les principaux intéressés, qui se reconnaissent dans l'OLP, ne peut qu'amener celle-ci à montrer qu'il est trop tôt pour l'enterrer.

Depuis l'échec de l'accord entre Arafat et Hussein, ce dernier a rencontré Shimon Pérès, grâce aux bons offices d'Hassan II ; il a impulsé la dissidence anti-Arafat du général Abou Zaïm et a donné son aval à la nomination par Israël de trois personnalités proches du régime hachémite en remplacement de maires proches de l'OLP de Ramallah, Hébron et El Bireh. De son côté, la Tunisie a fait

réduire la représentation de l'OLP à Tunis et au Liban. Et le revers infligé par les miliciens d'Amal, qui ont encerclé le camp palestinien de Rachidieh, constitue un nouveau recul. L'Égypte, elle, est profondément engagée dans le rapprochement avec Israël.

L'attentat du 15 octobre, ou au moins sa revendication, est donc un acte pesé et gradué à l'attention des masses palestiniennes et arabes et des régimes de la région. Les effets négatifs qu'il peut avoir aux yeux de l'opinion israélienne sont sans doute le prix à payer pour rappeler à celle-ci qu'il en coûtera à Israël de persister dans sa politique.

Jean-Jacques Laredo

1. Voir sur ce point les articles de notre correspondant, Michel Warshawski, dans Rouge des 1^{er} et 8 octobre.

GRECE

LE TOURNANT ANTI-PASOK

Renvoyant dos à dos la droite et le PASOK qu'il accuse de n'être qu'une « droite hypocrite », le PC grec choisit le second tour des élections municipales à Athènes pour effectuer un tournant majeur.

C'est une décision historique que celle du dernier comité central du Parti communiste grec (KKE prosoviétique) pour le second tour des élections municipales. Le PC « rend leur liberté à ses militants et sympathisants et les invite à exprimer leur opposition au candidat du gouvernement à la mairie d'Athènes, par le moyen qu'ils jugeront le plus efficace ». La traduction du message est simple : tout faire pour la défaite du PASOK dans la capitale. Le Parti socialiste panhellénique du Premier ministre, Andréas Papandréou, avait remporté plus de la moitié des sièges aux législatives anticipées de juin 1985,

battant la formation de la droite, la Nouvelle démocratie.

Appliquée à une ville comme Athènes, où vivent trois des dix millions de Grecs, cette stratégie va certainement aboutir à la perte de la municipalité pour le maire sortant. Qu'ils se concrétisent par un vote pour la droite ou par une abstention, les suffrages communistes feront la différence. Interrogés sur ce lâchage les responsables du KKE, qui prônent par contre le soutien mutuel entre KKE et PASOK dans le reste du pays, expliquent leur ligne par le rejet du dilemme Nouvelle démocratie ou PASOK. « Entre une droite classique, fran-

che, repérable comme le loup blanc et une droite hypocrite qui cache une politique tout aussi réactionnaire et proaméricaine, nous préférons la première. »

Le KKE pense ainsi pouvoir tirer les marrons du feu et capitaliser le courant des « déçus » du PASOK qui s'est manifesté lors du premier tour. Le bilan économique et social du parti actuellement au pouvoir, dont la popularité est avant tout due au charisme de son leader, n'est pas mirobolant : production agricole et industrielle en stagnation, déficit croissant du commerce extérieur, déficit budgétaire d'environ 3,5

milliards de dollars (environ 11 % du PIB), dette extérieure dépassant les douze milliards de dollars et taux d'inflation atteignant les 25 % par an.

La politique du gouvernement de Papandréou a, comme ses homologues socialistes de France ou d'Espagne, frappé les couches populaires. Ainsi le blocage des prix et des salaires a amené une baisse de 5 % du revenu par habitant. Aussi, le mécontentement et le divorce entre le PASOK et le mouvement syndical, par exemple, se sont-ils accrus.

Les résultats des municipales indiqueront le degré de cette crise et la capacité du KKE à en tirer parti.

J.-J. L.

UN CHOIX BRULANT

En évoquant la possibilité de faire siéger ses élus au Parlement, le Sinn Fein aborde une discussion qui divise profondément le mouvement nationaliste irlandais.

Le soutien aux républicains, au cœur de tous les ghettos catholiques d'Ulster.

La conférence annuelle du Sinn Fein prévue au début novembre pourrait trancher une question majeure : celle de faire siéger au Parlement ses élus dans les vingt-six comtés que compte la République d'Irlande qui constituaient, après la partition de l'île en 1921, un « Etat libre » devenu une république autonome en 1949.

Les six comtés d'Irlande du Nord sont administrés

signature de l'accord établissant une conférence intergouvernementale entre Londres et Dublin, signé par Margaret Thatcher et Garret Fitzgerald le 15 novembre 1985. En créant cette instance consultative, compétente dans les domaines politiques, de lutte contre le « terrorisme », de la justice, l'accord impliquait beaucoup plus le gouvernement de Dublin dans la « normalisation » souhai-

tion parlementaire au Parti social-démocrate et travailliste (SDLP) et pèseraient sur un maillon faible de l'emprise britannique sur le Nord. Plus généralement, cette tactique plus souple de la direction du Sinn Fein vise à poursuivre l'accroissement de son influence, reflétée par les dernières élections, lors des élections générales à venir.

On pourrait se demander ce que seront les conséquences d'un tel choix sur le Sinn Fein. Les deux tiers de ses délégués devront se prononcer en faveur d'une telle orientation pour qu'elle soit adoptée, et l'actuel président, Gerry Adams, semble plutôt optimiste. On n'imagine pas

qu'une telle réorientation soit avancée sans un minimum de garanties par la direction du mouvement républicain légal.

Déjà, en décembre 1969-janvier 1970, la question de la participation au Parlement avait déclenché la scission de l'aile des provos. Cette minorité a pour figure de proue Rory O'Brady, leader historique des années cinquante jusqu'à son remplacement par Gerry Adams après les grèves de la faim de 1980-81. Ce dernier est représentatif, à la différence de son aîné, de la nouvelle génération provenant des ghettos catholiques du Nord, aux options socialistes, et qui a surtout une conception stra-

tégique combinant les actions de masse extra-parlementaires et la participation électorale. La nouvelle direction du Sinn Fein a aussi engagé plus activement le mouvement dans l'action syndicale.

Ces nouvelles options semblent avoir renforcé l'audience et l'assise du Sinn Fein qui doit faire face à la répression des deux côtés de la frontière. Répression officielle mais aussi dans l'ombre. Gerry Adams avait échappé à une tentative d'assassinat en juin 1983 et le journal britannique *The Observer* révèle qu'un « escadron de la mort » (qui a abattu au moins six hommes désarmés) dirigé par le chef de la police d'Ulster, Sir John Hermon, a fonctionné en 1982.

L'aile des provos n'a pas voilé ses menaces. Rory O'Brady déclarait il y a deux ans que d'anciens membres du Sinn Fein gisaient dans leur tombe pour avoir trahi les principes du mouvement.

Philippe Roche



par Londres. C'est au nom du refus de la partition de l'île, prôné depuis soixante-quatre ans, que le mouvement nationaliste a refusé de voir siéger ses membres au Parlement de Dublin. Alors, pourquoi envisager ce que la minorité du Sinn Fein, les « provos », appelle une trahison des principes du mouvement ?

L'un des éléments clés pour le comprendre est la

tée par Thatcher. Cet accord a été considéré comme une reconnaissance par Fitzgerald de la partition de l'île et dénoncé par le Sinn Fein, mais aussi par les ultras unionistes selon lesquels « l'Ulster [les six comtés] est britannique ».

En choisissant tactiquement la participation au Parlement de Dublin, les républicains ne laisseraient plus le privilège de l'opposi-

REUNION

PETIT PAPA CHIRAC

Petit papa Chirac n'a pas attendu Noël pour apporter ses cadeaux empoisonnés aux Réunionnais. Loin de résorber les inégalités, ses promesses ne visent qu'à satisfaire les secteurs coloniaux de l'île.

Jacques Chirac est en tournée dans l'océan Indien avec trois étapes au programme : La Réunion, Mayotte et les Comores. Deux îles et un archipel avec autant de statuts. La Réunion est un département d'outre-mer depuis 1946, les Comores constituent une république fédérale islamique indépendante depuis 1975 — sous la dictature d'Ahmed Abdallah avec la complicité française —, et Mayotte est une collectivité territoriale maintenue dans le cadre de la République française malgré son appartenance à l'archipel comorien.

A La Réunion, Chirac est venu récupérer le terrain gagné par Raymond Barre (né sur l'île dans une famille de colons) sur le dos du RPR. Michel Debré avait choisi La Réunion pour se tailler un fief plus sûr que sa mairie d'Amboise, grâce à des suffrages obtenus tant des électeurs vivants que des morts. Mais son influence a décliné, permettant un développement de l'UDF, tendance barriste.

Histoire de donner du poids à sa croisade, Chirac a amené dans sa corbeille des promesses économiques mirobolantes. Trois milliards six cent mille francs sur cinq ans pour la loi-programme de Bernard Pons sur les DOM et les collectivités (Saint-Pierre-et-Miquelon et Mayotte) pour « redresser l'économie », faciliter « la mobilité des jeunes » et « engager la parité sociale avec la métropole », ainsi que la défiscalisation des investissements.

A quoi s'ajoute le jackpot : quatre milliards de francs pour cinq ans pour la seule Réunion, en faveur d'une opération intégrée de développement concernant le logement, l'agriculture et le tourisme, opération financée en fait par des aides de la CEE et les collectivités.

Les inégalités sociales dans cette colonie française sont sans rapport avec ce qui existe dans un département métropolitain. Le chômage vogue vers les

40 % de la population active, et notamment des jeunes. Vu les carences de la formation professionnelle, un tiers des emplois créés ne peuvent être remplis par des Réunionnais. Le SMIC est inférieur de plus de 22 % à celui de la métropole tandis que les fonctionnaires, bien souvent métropolitains, ont un salaire supérieur de 35 % à celui de leurs collègues de métropole. L'indemnisation des chômeurs ne touchait en 1983 que 30 % des inscrits à l'ANPE.

D'aucuns sur l'île ont cru bon d'avancer la proposition « d'implanter non seulement une zone franche mais aussi d'étudier la possibilité de faire de La Réunion un paradis fiscal afin d'y attirer des entreprises. Ces créations s'accompagnent d'un coût social qu'il faut atténuer mais nous devons explorer toutes les pistes ». Quel capitaliste moderniste tenait ces propos ? Wilfrid Bertile, député socialiste de l'île...

Philippe Roche

Un référendum d'initiative populaire « pour la formation professionnelle et le recyclage permanent » se déroulait en Suisse, le 28 septembre dernier. Le journal de nos camarades suisses « la Brèche » a largement rendu compte de cette initiative depuis plusieurs mois.

De nombreuses organisations du mouvement ouvrier appelaient à soutenir l'initiative lancée à l'origine par le Parti socialiste ouvrier (PSO, section suisse de la IV^e Internationale). Celle-ci visait à garantir l'égalité des

travail de la FOBB (syndicat du bois et du bâtiment), prenant parole à une assemblée des délégués de l'Union syndicale suisse pour soutenir l'initiative. *l'apprentissage est actuellement la plupart du temps quasi totalement sous l'em-*

Les patrons, la droite suisse et le Conseil fédéral n'ont pas apprécié du tout l'initiative sur la formation professionnelle et le recyclage permanent.

« Un quarteron d'extrémistes de gauche (...), commentait par exemple le Comité romand contre la démolition du système de formation, veut démolir notre système de formation professionnelle pour lui substituer la lourde intervention d'un Etat qui serait chargé de former des apprentis dans des ateliers publics. »

Selon les patrons, la Suisse était à la veille d'une révolution. Ou presque ! « Les auteurs de l'initiative, récusant les principes essentiels de

notre Etat, écrit le Journal des associations patronales, voient dans l'étatisation de la formation professionnelle un premier pas vers la mise en place d'une société de type marxiste. »

L'initiative avait été lancée par le PSO en été 1984. Le Conseil fédéral — « conseil de gestion des affaires courantes de la bourgeoisie », selon l'expression de nos camarades du journal la Brèche — qualifia alors celle-ci de revendication pratiquement sans objet, « puisque dans la loi sur l'assurance chômage certaines dispositions permettent d'améliorer l'aptitude au placement du chômeur (...) en le faisant bénéficier de mesures précises de reconversion ».

Argument de circonstance, évidemment ! Le même Conseil fédéral estimait au contraire, dans un message à propos de la loi sur l'assurance chômage obligatoire, paru en 1980, quatre ans plus tôt, que « on ne saurait faire passer, sous le couvert de l'assurance chômage, toutes sortes d'impératifs, par exemple la politique de formation continue et notamment l'éducation permanente » !

Toutes choses que revendiquaient précisément les défenseurs de l'initiative. « N'en déplaise aux porte-parole patronaux, conclut P. Girardet dans la Brèche, nous avons mis le doigt sur des questions qui ne disparaîtront pas de sitôt. »

LA FORMATION EN REFERENDUM

chances d'accès à un travail pour tous. Et en particulier à ceux qui ont les plus gros handicaps. Les chômeurs sans formation adéquate, les travailleurs dont la qualification est menacée ou dépassée par l'évolution technologique, les jeunes, victimes de quelque échec scolaire que ce soit, les femmes désireuses de rentrer dans la vie active.

Un signe d'une aspiration massive : dans plusieurs quartiers ouvriers, l'initiative a recueilli ou dépassé les 40 % de « oui ».

« Quoi qu'on fasse et quoi qu'on dise, remarquait Michel Buchs, secrétaire cen-

trale de la FOBB (syndicat du bois et du bâtiment), avant de proposer la création d'ateliers publics qui « permettraient d'entamer le "monopole patronal" ».

C'est bien en effet ce monopole qui donne actuellement le ton de la formation. Qu'il soit question de son contenu, ou de l'importance des crédits qui lui seront accordés. En période d'expansion déjà, ne sont pris en compte que les be-

soins de formation à court terme, et même à courte vue. C'est dire qu'en période de crise, les investissements en formation sont parmi les premières victimes, en quantité comme en qualité ! Cette situation est d'autant plus grave aujourd'hui que nous traversons une période d'« intenses mutations technologiques »... qui démultiplient les besoins en formation de tous.

Le patronat réservera pourtant ses crédits à la stricte quantité de travailleurs qui lui semble nécessaire pour faire tourner ses installations. En ce qui concerne la France, les travailleurs de l'automobile, tout particulièrement les OS, connaissent ce problème-là par cœur. Celui-ci n'a d'ailleurs aucune raison de s'arranger à l'heure où le gouvernement Chirac prépare la suppression de centaines d'emplois à l'AFPA (Association de formation professionnelle pour adultes) !

Pour bien prendre la mesure du problème, il faut rappeler que le développement de la robotique n'en est qu'à son point de départ dans les ateliers. Et que l'expansion de la bureautique, dans les administrations et services est, quant à elle, intégralement devant nous. Or, les nouvelles technologies peuvent transformer intégralement l'organisation du travail dans les deux cas, et rendre immédiatement caduques des

formations précédemment acquises. Une bonne formation de base, étendue et complète, sera alors indispensable pour acquérir au mieux les nouvelles connaissances et qualifications nécessaires. Ceux qui n'ont pas ou peu de formation, ceux qui n'ont eu droit qu'à une formation hyperspécialisée se retrouvent défavorisés à nouveau. Ils auront le plus de mal à s'adapter. Et ce ne sont pas les patrons qui se préoccupent de ce problème !

D'où l'intérêt de la notion « d'atelier public », de l'idée de service public de la formation développée par les camarades suisses. Celle-ci met en cause la ségrégation qui sévit sur le terrain de la formation, la division entre ceux qui y ont droit et les autres.

Ces ateliers représentaient « un lieu ou tous ceux et toutes celles qui n'ont pas trouvé une place chez un patron pourraient apprendre le métier de leur choix, résumait Gabrielle Nanchen (députée socialiste au Conseil national de 1971 à 1979) dans une tribune libre parue dans la Brèche, avant de faire un parallèle tout à fait probant avec l'école publique : « Il s'agit en fait d'inscrire dans la constitution fédérale un droit à la formation professionnelle. Un tel droit n'est, après tout, que la suite logique dans un Etat développé comme le nôtre, du droit à l'instruction primaire prévu à l'article 27... »

Si le but à atteindre est l'égalité des chances de tous, le droit à la formation professionnelle et au recyclage permanent touchera évidemment certains plus que d'autres dans l'immédiat.

Les femmes seront évidemment les premières concernées. Un premier bilan d'application de « l'égalité des droits entre les

hommes et les femmes », adoptée en Suisse voici cinq ans (14 juin 1981), était explicite de ce point de vue. « Une bonne formation de base pour les femmes est indispensable pour construire des rapports de partenaires entre hommes et femmes, et favoriser la réalisation du postulat d'égalité dans les domaines du choix professionnel. » (Commission extra-parlementaire du Grand conseil bernois, août 1985).

Les travailleurs immigrés étaient également particulièrement intéressés par l'initiative. « La création d'ateliers publics d'apprentissage (...), expliquait le Centre de contact Suisses-immigrés de Genève (CCSI) dans une déclaration de soutien à l'initiative, permettra l'accès à la formation et au recyclage de couches jeunes et adultes, aujourd'hui exclues de par leur statut ou leur niveau scolaire (femmes, saisonniers, permis B, la plupart des permis C, certains confédérés). Aujourd'hui, poursuivait le CCSI, la plupart des entreprises et collectivités publiques limitent même pratiquement l'accès à l'apprentissage aux seuls Genevois (services industriels), si ce n'est aux seuls Suisses (Etat de Genève). Cette limitation est le corollaire de la priorité d'emploi pour les Genevois et les confédérés. »

Le 28 septembre, 18,4 % des votants approuvaient l'initiative, 81,6 % étaient contre ! Mais, souligne la Brèche dans ses commentaires, dans plusieurs quartiers traditionnellement ouvriers de Zurich, de Bâle, et de Lausanne, l'initiative atteint ou dépasse les 40 % de oui. Elle atteint ou dépasse les 30 % dans les principales agglomérations du canton de Vaud, dans les régions confrontées à la survie de leur tissu industriel. Bref, un vote de classe (voir encart).

Michel Morel





Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, 165 000 salariés, une vraie multinationale, l'un des groupes industriels français qui a réussi sa mutation, de l'Hexagone à la planète, dans les années soixante et soixante-dix. Saint-Gobain, une véritable institution, fondée sous les auspices de Colbert en 1659, une entreprise qui a construit la galerie des Glaces du palais de Versailles pour le roi Soleil, et Beaubourg de nos jours... pour le président Pompidou ! Saint-Gobain fournit à peu près tout ce qui est nécessaire pour construire des ensembles urbains, du verre au papier, du plastique aux bâtiments en passant par les canalisations, et les divers métiers du bâtiment et des travaux publics nécessaires à l'installation du tout. Au début des années quatre-vingt, Saint-Gobain était encore une privée...

« Il est certain que les travailleurs attendaient beaucoup de la nationalisation du groupe », nous dit Ignace Garay. Il travaille à Pont-à-Mousson-Fumel, où se trouve l'usine spécialiste des tuyauteries, des plaques d'égoûts sur lesquelles vous marchez dans la plupart des grandes villes de France et de Navarre, et des chemises pour les moteurs de voiture. « Ils espéraient déjà, poursuit Ignace, que la nationalisation assurerait une certaine garantie de l'emploi, mettrait fin aux restructurations intempestives et aux licenciements en chaîne dont le groupe était coutumier à l'égal des autres depuis les années soixante-dix. » Cruelle déception ! Les restructurations ont continué de plus belle et les suppressions de postes avec. L'effectif de Pont-à-Mousson a diminué de moitié. Et petit à

petit, « les fédérations syndicales CGT ou CFDT qui exigeaient beaucoup des nationalisations avant qu'elles entrent en vigueur, ont revendiqué de moins en moins après... »

Les nationalisations devaient aussi, rappelons-nous, contribuer à « changer la vie à l'usine ». Et de ce côté-là, le résultat n'a pas été plus brillant. Tous les espoirs ont été déçus. La réduction du temps de travail à trente-cinq heures pour tous est restée lettre morte, dans les « nationalisées » comme ailleurs. Les droits d'expression des travailleurs sur les chantiers ont été détournés au profit de « groupes de travail » ou de « cercles de qualité ». La revendication des organisations syndicales d'une heure d'information mensuelle, payée, s'est traduite à Saint-Gobain par deux heures d'information... par an ! Bref, « l'espoir d'un changement global, d'une autre façon de travailler, s'est transformé en désillusion profonde », conclut Ignace.

Elf, c'est une autre histoire. Le désenchantement ne s'est pas produit de la même façon dans le groupe des pétroles d'Aquitaine. Celui-ci n'est pas en effet une « nationalisée de 1982 ». C'est une entreprise publique dont l'origine remonte à 1925. 1945 et 1965 sont les deux autres étapes importantes de la constitution du groupe tel qu'il est aujourd'hui. Jean-Yves, qui travaille à la SNEAP de Lacq (filiale d'Elf), a toujours connu celle-ci comme une société nationale, affectée à la recherche et à l'exploitation du pétrole et du gaz. « C'est d'ailleurs un scandale de plus, explique-t-il au passage, qu'une société intégralement montée avec des fonds

Nationalisées : dernier épisode ?

Les nationalisations de 1982 auraient-elle été un non-événement ? 11 % du capital d'Elf Aquitaine viennent d'être vendus sur le marché avec « un certain succès populaire », selon les commentaires officiels.

La privatisation de TFI ne paraît plus, pour l'instant, faire de vagues. La liste des trois premières dénationalisables « avant 1987 » comprend deux nationalisées de 1982, Paribas et Saint-

Gobain, et une nationalisée de plus de quarante ans... les AGF (Assurances générales de France), en guise de symbole sans doute ! L'ère des nationalisations de la Libération à nos jours serait ainsi révolue, selon les souhaits de ceux qui nous gouvernent. Un coup d'œil sur l'actualité internationale, par ailleurs, confirme le mouvement. La dénationalisation est de règle dans tous les pays capitalistes, de

l'Angleterre au Japon, en passant par l'Italie.

Quel est donc l'état d'esprit des travailleurs dans les groupes en voie de dénationalisation ? Nous avons fait le point à ce sujet avec deux militants de la Ligue : Ignace Garay, qui travaille dans une entreprise du groupe Saint-Gobain à Fumel, et Jean-Yves Lalanne, qui travaille dans une filiale d'Elf Aquitaine à Lacq. Nous nous sommes demandés

également ce que l'on pouvait attendre de la dernière découverte du gouvernement Chirac-Balladur : le « capitalisme populaire » (ou le revers de la médaille des nationalisations manquées). Une nouveauté qui date. Elle était déjà en vigueur au temps de Lénine...

Les nationalisations sont sorties de cinq ans d'expérience d'un gouvernement de gauche en aussi mauvais état que le reste. C'est

dire ! Il n'en demeure pas moins que la crise que nous vivons est bel et bien celle d'un système basé sur la propriété privée des moyens de production.

Les feux follets du libéralisme rétro et les feux d'artifice de la privatisation s'étoufferont sans doute plus tôt que prévu, laissant le problème ouvert... Ces pages ne sont donc qu'un moment d'un long débat.

Michel Morel

publics dès ses origines soit aujourd'hui revendue au privé. »

Mais on n'attendait évidemment pas à la SNEAP, en 1982, de transformation substantielle du statut des travailleurs. On est par contre d'autant plus inquiet de la privatisation en cours aujourd'hui. Car si l'on n'avait pas de nationalisation à conquérir... « on a tout à perdre d'une vente au privé ».

« Il faut rappeler et souligner que depuis 1945 les travailleurs du secteur public ont eu le temps de se construire des acquis, par leurs luttes, explique Jean-Yves, de l'EDF, à Elf... A la SNEAP, on risque carrément de perdre notre statut, calqué sur celui des mineurs. J'ai l'impression que les travailleurs de la SNEAP sont donc plus disponibles pour se battre contre la dénationalisation que les salariés des boîtes qui ont été nationalisées par la gauche, insiste Jean-Yves. Probablement parce que la déception des nationalisées n'a pas lieu ici. »

L'espoir d'un changement, d'une autre façon de travailler, transformé en désillusion profonde.

C'est en effet un sacré problème ! Une démonstration de plus de la manière dont la politique de la gauche officielle déçoit et désarme ceux auxquels elle s'applique, puis risque de les dissuader ensuite de faire quoi que ce soit pour la défendre, contre toute remise en cause de la part de la droite.

D'autant que certains ne font rien pour clarifier les choses, explique Ignace. « A l'époque où rien ne changeait, on s'est allumé avec des camarades responsables de la CGT à propos, évidemment, de l'absence de changement. Les nationalisations étaient encore pour eux quelque chose d'extraordinaire, de fantastique, dont il fallait se saisir... » Puis, avec le temps et les alertes successives, « ils » ont entamé un demi-tour complet. Ils ont commencé à expliquer que les nationalisations, finalement, ne correspondaient pas à ce qu'ils avaient exigé. Et de fil en aiguille, cela les a amenés à un bilan si critique, que les nationalisées aujourd'hui ne vaudraient même plus la peine d'être défendues en tant que telles... « Il y a donc aujourd'hui un débat de fond dans plusieurs fédérations de la CGT afin de convaincre les camarades que la privatisation, de toute façon, ce sera encore pire ! Qu'il soit question des statuts, des acquis des travailleurs, ou de la garantie de l'emploi. »

Dans l'entreprise, ces explications sont d'autant moins évi-



Saint-Gobain, un groupe dont les filiales multiples agissent à l'échelle de la planète.

dentes « qu'avant, pendant et après les nationalisations c'était les mêmes et ce seront les mêmes qui tenaient et tiendront les leviers de commande, remarque Ignace, un état-major de technocrates formés à différents postes et rouages de l'Etat. En ce qui concerne les PDG, note-t-il, Fauroux est passé au travers et se retrouve aujourd'hui à la tête de l'ENA ; Beffa, qui a été nommé PDG avant le 16 mars, est quant à lui un compagnon de route de Chevènement... » comme Gomez le PDG de Thomson.

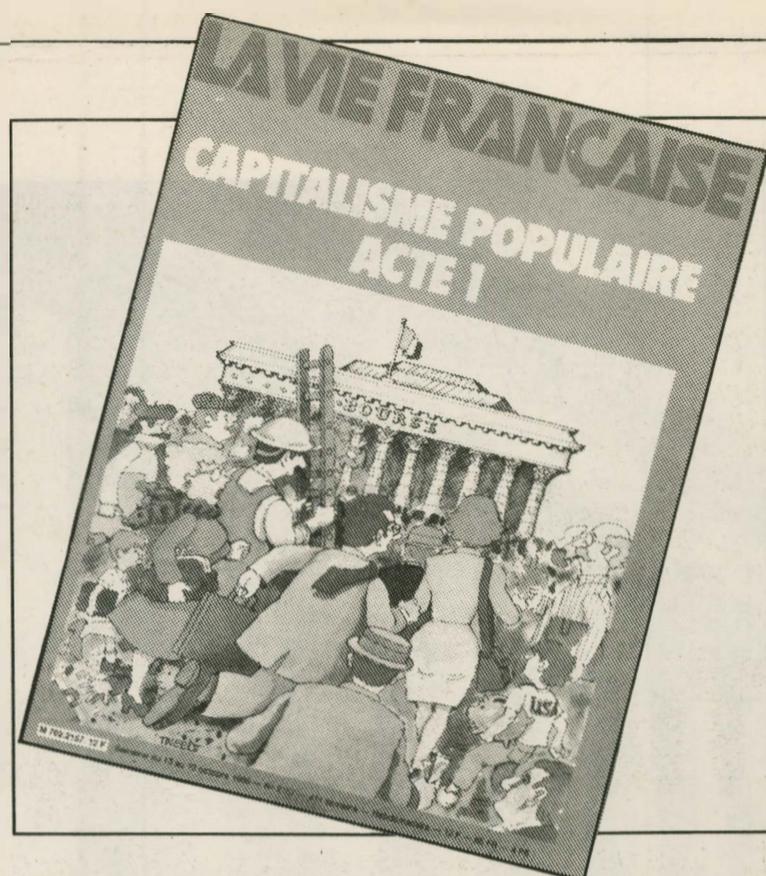
La privatisation sera de toute façon toujours pire.

« Mais en fait, conclut-il, l'avenir de Saint-Gobain, c'est pour nous le brouillard... » Lorsque l'on fait face à une entreprise nationalisée, il y a au moins un plan. Il vaut ce qu'il vaut. Il est soumis aux lois du marché, aux contraintes de la recherche du profit maximum. Mais à tout le

moins il existe. Et le patron est l'Etat, même s'il nomme un PDG auquel il accorde l'« autonomie de gestion », comme disait Mauroy. La privatisation va livrer par contre un groupe comme Saint-Gobain à d'« autres ». A des actionnaires privés. Qui ? On ne sait pas. Pour quels

On cible vite un Etat patron, des actionnaires dans un conseil, c'est une autre paire de manches.

choix économiques, on ne le sait plus. Et lorsque l'on est dans un groupe comme Saint-Gobain dont les filiales multiples agissent sur les marchés à l'échelle de la planète, tous les choix d'un point de vue capitaliste sont possibles. Ils dépendent essentiellement de qui prendra la majorité dans le capital du groupe privatisé, ou de qui sera



La dernière trouvaille du gouvernement Chirac : le « capitalisme populaire », dont l'hebdomadaire la Vie française se fait le héraut.

en mesure de peser sur ces choix. Tout cela « additionné avec la politique du gouvernement actuel en matière de droit social, de couverture sociale, de droit des travailleurs et des organisations syndicales fait qu'il risque d'y avoir une accélération grave des processus de restructuration dans le groupe, conclut Ignace. Et un Etat-patron qui dirige une société, on le cible vite, mais des actionnaires dans le conseil d'un groupe gigantesque comme Saint-Gobain, c'est une autre paire de manches ».

Question avenir, c'est tout autant le brouillard pour Jean-Yves, en ce qui concerne la SNEAP. Selon les dernières déclarations de monsieur Pecqueur, le PDG du groupe, celui-ci se serait constitué un magot, une réserve financière d'une dizaine de milliards, qui lui permettrait « un gros coup ». Où, quand, comment, pour quoi faire ? Mystère, évidemment. On peut toujours se dire, en guise de consolation, que même l'Etat a

toujours eu un mal de chien à contrôler « ses » compagnies pétrolières ! C'est parce qu'il ne maîtrisait pas la Compagnie française des pétroles (CFP-Total) « trop engagée dans le cartel » (l'entente des sept grandes compagnies pétrolières, NDR) que l'Etat créa Erap en 1965, expliquent les experts (rapport Schwartz, Assemblée nationale, 1974). Mais tout cela, à fortiori ne présage évidemment rien de bon, lorsque le groupe Elf-Erap aura été privatisé. Dans le cadre de la foire internationale aux dénationalisables...

On n'est pas plus rassuré lorsque l'on travaille sur le site de Lacq, à la SNEAP. L'avenir de la première réserve de gaz française qui assurait 40 % de la consommation nationale dans les années soixante-dix et 20 % aujourd'hui est régulièrement évoqué avec les accents les plus alarmistes. Elf Aquitaine vient

Pour empêcher la privatisation d'ELF, il faudrait carrément faire tomber Chirac et Balladur.

pourtant d'investir une somme respectable dans le câblage complet du site. Une première. Mais pour quels plans, et pour quel avenir ? Brouillard, toujours ! Les intentions d'un groupe public décidément restent difficiles à percer, et plus on avance vers sa privatisation, plus le bouillard s'épaissit. Que deviendra Lacq, privatisé, câblé ou pas ? L'effectif, selon Elf-Aquitaine, serait ramené de 2 000 salariés aujourd'hui à 1 200 en 1994 (la Tribune de l'économie du 15 octobre)...

Deux mille travailleurs de la SNEAP ont signé une pétition

Elf, une entreprise publique, dont l'origine remonte à 1925.



contre la dénationalisation, en défense de leur statut, en juin dernier, à l'appel de la CGT, de la CFDT, FO, de la CFTC et CGC. FO dont, par contre, le représentant au conseil d'administration du groupe, membre du RPR, a voté pour la privatisation. Mais la pétition, si elle a pris un bon départ, n'a pas eu de suite. « Les gens savent qu'en fait, s'ils voulaient empêcher la privatisation d'Elf, c'est carrément le gouvernement Chirac-Balladur qu'il

faudrait faire tomber, explique Jean-Yves. Car notre entreprise n'est pas la seule visée, c'est une politique d'ensemble, qui exigeait une riposte à un niveau qui paraît pour le moment hors d'atteinte. » Alors... La pétition est plutôt un réflexe de défense, en prévision des attaques sur le statut. Il est question également d'éclater la SNEAP en plusieurs sociétés. « Avant les vacances d'été, poursuit Jean-Yves, on s'est appuyé sur un début de

riposte qui semblait poindre contre la démantèlement du service public, et dont la mobilisation autour de TFI semblait être le symbole. Puis c'est retombé. On avait mal mesuré, sans doute l'effet profondément négatif des désillusions dans les groupes nationalisés en 1982... Elles ne poussent pas évidemment à se mobiliser pour les défendre. »

« Il est certain, explique Ignace, que pour les travailleurs de Saint-Gobain-Pont-à-Mous-

son, la privatisation ne veut pas dire grand-chose. Les revendications ici sont donc, en fait, les mêmes qu'ailleurs. Nous avons une démarche de mobilisation qui tient compte du fait que Saint-Gobain est pour les cinq à six ans qui viennent dans une période de "vaches grasses". Nous nous battons donc contre l'ensemble des mesures de rationalisation en cours, contre la multiplication des opérations spéculatives — la direction du groupe

est avant tout "financière" —, pour le développement des activités industrielles. » Sur cette base, ils revendiquent le renforcement de l'emploi, la diminution du temps de travail... bref, des revendications classiques. Ils vont participer à plein titre à la journée du 21 octobre. La CGT et la CFDT appelaient à la grève à Fumel, l'action ce jour-là s'est inscrite évidemment « contre la privatisation du groupe »... Même si le cœur n'y est pas.

Tu participes, je t'exploite

Les nationalisations ratées ouvrent une nouvelle autoroute à la démagogie rétro de la « démocratisation du capital »...

La défense des « nationalisées » est loin d'être du gâteau. Au cas où l'on chercherait à en faire un mot d'ordre dans les entreprises concernées. L'entretien réalisé avec deux de nos camarades travaillant, l'un à Elf, l'autre à Saint-Gobain, le démontre. La nationalisation est au mieux synonyme d'avantages acquis. On

seraient par ailleurs servis en priorité à ceux qui en achètent de toutes petites quantités : les petits porteurs, les petits épargnants. Et Balladur n'en finit plus de s'extasier, de se pâmer sur l'air du « capitalisme populaire est arrivé », copiant les paroles de la chanson favorite de la mère Thatcher au moment de la privatisation des télécomms (British Telecomms).

au cas où la gauche reviendrait aux affaires. Alors ? Alors, il faut reprendre le problème à la base. Et répondre, d'abord patiemment à la fable du capitalisme populaire en jetant un coup d'œil sur l'évolution, l'organisation du capital.

La plupart des grands groupes privés sont des entreprises dont le capital est divisé en millions d'actions. Tout un chacun peut en acheter une partie (une, deux, trois, actions) sur le marché boursier. Et il est tout à fait exact que ces dix dernières années, le nombre d'épargnants réorientant leurs économies vers la Bourse s'est accru. Ils étaient un million en 1978, ils seraient cinq millions aujourd'hui, selon les statistiques officielles. Ceci, soulignons-le au passage, grâce à la politique fiscale qui favorise les placements en Bourse chère à Monory comme à Delors, à Bérégovoy comme à Balladur...

L'Air liquide, l'une des sociétés les mieux cotées de la Bourse française, comptait par exemple ces derniers temps 250 000 actionnaires. Elf, avec la vente de 11 % de son capital sur le marché, en regrouperait aujourd'hui environ 300 000. Cette répartition du capital des grands groupes dans le grand public « démocratiserait-elle » en quelque sorte le capitalisme ?

Serions-nous donc, comme le prétend Balladur, en route vers un « capitalisme populaire » à l'extérieur et à l'intérieur des murs de l'usine ? C'est aussi ce qu'explique aujourd'hui la direction du groupe Saint-Gobain à ses salariés. Elle se prépare à vendre 10 % de ses actions à son personnel... « afin que l'usine soit à vous », dit-elle. Cette fable n'est pas nouvelle. Mais cela reste bien une fable. Parce que les « petits porteurs d'actions » comme on dit n'ont aucun pouvoir sur la société dont ils sont actionnaires. Ils jouent en fait le rôle de collecteurs de fonds pour le grand capital, qui détient, lui,

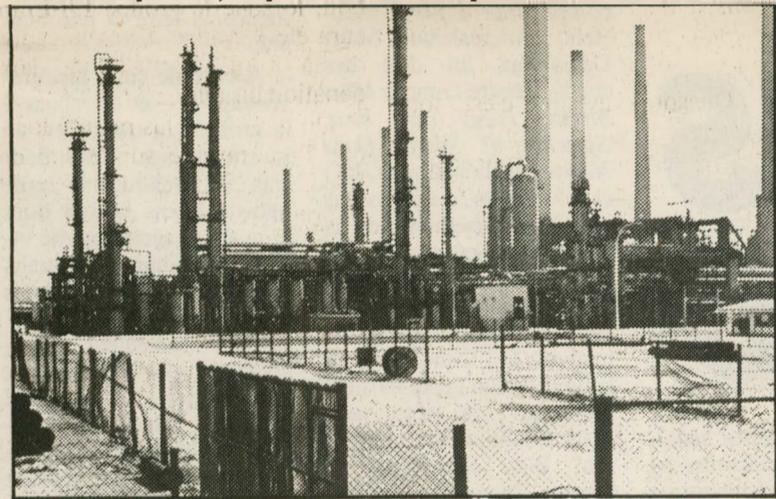
non pas dix, quinze ou vingt actions, mais des dizaines ou des centaines de milliers de celles-ci. C'est lui qui — en alliance souvent avec des partenaires de son envergure — dirige la société concernée. De A à Z, « l'usine est à vous », tu parles !

Reprenons l'exemple de la société Air liquide, citée plus haut comme l'une de celles dont le capital est le plus largement répandu dans le grand public. On notait récemment avec intérêt, lors du départ à la retraite de son PDG fondateur, Jean Delorme, son remplacement par Edouard de Royere, son gendre,

milliers d'épargnants permet bien à ceux qui en possède seulement quelques % de maintenir leur pouvoir. Quasi intégralement. Il vaut la peine de rappeler au passage ce qu'écrivait déjà Lénine dans *L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme* à ce sujet. Ses phrases fustigeant la pseudo-démocratisation du capital restent d'une actualité... brûlante (voir encart).

On le voit, le « capitalisme populaire » n'est pas une découverte. Ce retour à Lénine nous permet d'ailleurs une pirouette en forme de jugement : la diffusion du capital des dénationali-

L'effectif de Lacq serait, selon Elf-Aquitaine, amputé de huit cents postes de travail.



est loin des « moteurs du changement économique et social », que devaient être les groupes nationalisables du temps du Programme commun de la gauche. Souvenir, souvenir.

La privatisation va se doubler dans les entreprises visées d'un volet « participation », destiné aux salariés. Une part du capital des dénationalisées sera vendue en priorité au personnel de l'entreprise. Celui-ci sera associé à ses résultats et aux délibérations de son conseil d'administration. Selon les dernières ordonnances du gouvernement Chirac-Balladur, la « participation », « vieux mythe gaulliste, troisième voie supposée entre capitalisme et socialisme, chère à Jacques Delors, renaît ainsi régulièrement de ses cendres. Une partie des actions des privatisables, vendues sur le marché boursier,

Face à cette débauche, la discrétion du mouvement ouvrier est inquiétante. C'est bien peu de chose, face au tir d'artillerie médiatique de la droite libérale. C'est bien timide si l'on se souvient des polémiques virulentes qui émaillèrent la définition de « l'étendue du champ des nationalisations » entre le PS et le PC ou bien si l'on se rappelle les débats qui traversèrent les organisations syndicales à propos des conditions indispensables afin d'instaurer le changement dans les futures nationalisées.

Le bilan est, il est vrai, tellement sévère que beaucoup répondent aujourd'hui par un silence gêné aux arguments de la droite. Selon Michel Rocard, président socialiste aspirant, ou Laurent Fabius, dernier Premier ministre en date du Parti socialiste, par exemple, il ne serait plus question de renationaliser

Lénine répond à Balladur

« Un dirigeant contrôle la société de base (littéralement : la « société mère ») ; celle-ci, à son tour, règne sur les sociétés qui dépendent d'elle (les « sociétés filles ») ; ces dernières règnent sur les « sociétés petites-filles », etc. [On peut également parler de holdings, de filiales, sous-filiales... NDLR] On peut donc, sans posséder un très grand capital, avoir la haute main sur d'immenses domaines de la production (...). En fait, l'expérience montre qu'il suffit de posséder 40 % des actions [et même beaucoup moins aujourd'hui. NDLR]

pour gérer les affaires d'une société anonyme. Car un certain nombre de petits actionnaires disséminés n'ont pratiquement aucune possibilité de participer aux assemblées générales, etc. La « démocratisation » de la possession des actions, dont les sophistes bourgeois et les opportunistes pseudo social-démocrates attendent (ou assurent qu'ils attendent) la démocratisation du capital (...) n'est en réalité qu'un des moyens d'accroître la puissance de l'oligarchie financière. » (*L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme*, p. 60, éd. du Progrès.)

comme son nom ne l'indique pas, qui lui a succédé. Sans que les centaines de milliers d'actionnaires du groupe évidemment aient quelque chose à dire. La famille fondatrice du groupe contrôle et dirige toujours celui-ci alors qu'officiellement « aucun actionnaire de l'Air liquide ne détient plus de 5 % du capital »... La dispersion de celui-ci entre des centaines de

sées dans le public, le « capitalisme populaire » made in Balladur n'a jamais rien changé au sort des travailleurs, depuis Lénine au moins. C'est un des nombreux masques de « l'oppression pour la population du globe dans les pays dépendants, et pour les esclaves salariés du capital dans les pays civilisés ». (Lénine, introduction à *l'op. cit.*)

Programme éclectique, confirmations ou découvertes, la septième édition du Festival de jazz de Paris comprend quelques soirées à ne pas manquer, même avec un mot d'excuse des parents.



Six ans après son mémorable concert, Sonny Rollins revient à Paris.

7^e FESTIVAL DE JAZZ DE PARIS

LE DRU ROLLINS ET SES COPAINS

Les moindres villages de France organisant leur festival de jazz, la mairie de Paris avait décidé que la capitale devait en faire autant. D'où des moyens conséquents débloqués et des choix de programmation qui n'ont pas toujours fait l'unanimité parmi musiciens et spectateurs.

La septième édition du Festival de jazz de Paris verra défilé du 28 octobre au 8 novembre « monuments » et semi-inconnus dans huit lieux d'accueil. Un certain nombre de manifestations associées, vidéo, exposition, répétition publique, etc., compléteront la programmation.

Impossible de parler de tous les musiciens. Survolons alors la personnalité et la discographie de quelques-uns d'entre eux, et pour commencer, celle du musicien qui ouvrira le Festival: Sonny Rollins.

« Colosse du saxophone », comme s'intitulait un de ses célèbres albums pour la marque Prestige (*Saxophone Colossus*), « grand félin » selon *Jazz Hot* en 1980, les clichés et les poncifs n'ont pas manqué au cours d'une carrière professionnelle qui approche des quarante ans.

Sonny, le phénix

Partenaire de Clifford Brown et Max Roach, de Thelonious Monk, Miles Davis, Bud Powell, Art Blakey et autres géants, il occupe une place toute particulière dans l'histoire du saxophone ténor.

A la charnière entre les grands ténors de l'époque swing comme Coleman Hawkins, qu'il conviera pour l'enregistrement du disque *Sonny Meets Hawk* en 1963 pour RCA, et l'explosion d'un style décollant

du be-bop sur son instrument, Rollins déconcertera en même temps qu'il ravira. Il déconcertera aussi en choisissant à diverses reprises depuis la fin des années cinquante la formule du trio sax-contrebasse-batterie avec laquelle il produira les magnifiques sessions *A Night at the Village Vanguard* (Blue Note, réédité en France par Pathé Marconi). « Si je n'ai pas de pianiste dans mon orchestre, c'est tout simplement que je n'en trouve aucun qui me satisfasse totalement », déclarait-il en 1963 à *Jazz-Magazine* et il poursuivait : « Je n'en vois qu'un seul qui me conviendrait, c'est MacCoy Tyner. »

Or, ledit MacCoy Tyner, l'une des plus fortes figures du piano apparue depuis la fin des années cinquante, était l'une des composantes du quartette et de son « rival », John Coltrane, que Rollins avait invité pour la séance *Tenor Madness* (disques Prestige).

Toutes les bonnes histoires du jazz vous raconteront les éclipses que connaîtra à plusieurs reprises la carrière de Sonny Rollins, qui se retira pour méditer ou pour jouer, seul, la nuit, sous le pont de Williamsburg. Elles vous rapporteront aussi que, tel un phénix, Rollins renaîtra à chaque fois, déconcertant toujours ceux qui l'attendaient encore là où il n'était déjà plus.

Bigre ! doit se dire le lecteur ou la lectrice qui n'a pas eu l'occasion d'entendre le jeu de Sonny Rollins, voilà un mec compliqué. Si ce n'est pas tout à fait faux, cela n'est que partiel. Rollins domine aussi sûrement son instrument que les humeurs qu'il nous communique. C'est le même homme qui peut pratiquer l'ascèse comme les débordements exubérants du calypso (*Don't Stop the Carnival*, disques Milestones), pratiquer le solo absolu ou transparaître sa connaissance exhaustive

de la musique noire américaine (*The Solo Album*, disques Milestones) ou les formations plus étoffées comme le quintette qu'il a choisi pour son concert parisien.

Si Sonny Rollins est pris d'une aussi grande passion de jouer que lors du 1^{er} Festival de jazz de Paris en 1980, la soirée du 28 octobre au Grand Rex risque d'être mémorable. Amenez vos enfants, ils vous remercieront quand ils seront grands.

Le génie musical

La même remarque s'impose en ce qui concerne Gil Evans. Son big band n'aura plus la place d'un lever de rideau comme en 1985, mais celle, qui lui revient haut la main, d'une vedette. Agé de plus de soixante-quatorze ans, il est toujours actif et demeure l'un des plus grands arrangeurs de l'histoire du jazz, métier auquel il a contribué à donner ses lettres de noblesse.

A travers le travail accompli pour d'autres musiciens, principalement Miles Davis qui lui doit des chefs-d'œuvre comme *Miles Ahead*, *Porgy and Bess*, *Sketches of Spain*, *Quiet Nights* (sur la marque CBS) et, avant cela, quelques-uns de ses arrangements de la séance publiée sous le titre *The Complete Birth of the Cool* (disques Capitol), ou bien avec ses propres formations, Gil Evans donnera la preuve d'un génie musical rarissime — je m'en voudrais d'oublier Duke Ellington, Billy Strayhorn ou George Russell — en perpétuel mouvement.

La star

Pour s'en convaincre, il suffit d'écouter *Out of the Cool* (sur la marque Impulse), *The Individualism of Gil Evans* (chez Verve) ou, pour la période « électrique » entamée avec les années soixante-dix, *Where Flamingoes Fly* (disques Artists House) et surtout les deux volumes *Live at the Public Theatre* sur la marque japonaise Trio). Sa musique a, de plus, toujours été servie par la crème des musiciens de jazz parmi lesquels on peut citer le trompettiste Lew Soloff (un fidèle), le sax ténor George Adams ou le guitariste Hiram Bullock qui feront le voyage à Paris.

Et Miles Davis ? Il y aurait beaucoup à dire. Le

fossé s'est creusé entre ceux qui l'ont adoré et ne le reconnaissent plus, et ceux qui l'ont découvert ou retrouvé à son retour inespéré à la scène en 1981, après sept années d'interruption, transfiguré et reprenant sa marche là où il l'avait laissée. Miles Davis n'est pas un musicien qui revient en arrière et c'est peut-être ce qui déçoit ceux qui souhaiteraient revivre l'enchantement de *Miles Smiles*, la magie de *Round Midnight* ou la fulgurante beauté de *Kind of Blue* (tous chez CBS).

Mais ni Wayne Shorter, ni Herbie Hancock, ni John Coltrane et Bill Evans, tous deux décédés, ne sont au rendez-vous que la musique de Miles Davis donne à un public qui l'a élevé au rang de star, unique pour un musicien de jazz noir. Alors, puisqu'il faut quand même avancer un jugement personnel, même si sa musique n'est plus aussi passionnante qu'elle l'était, Miles en concert, il faut avoir vu ça au moins une fois dans sa vie. Ce n'est qu'après qu'on peut commencer à faire la fine bouche.

A côté de ces « histoires vivantes » — et combien — le gros de la troupe est un savant dosage. Côté français : le remarquable clarinettiste Louis Sclavis dont le quartet reçoit comme invité Dominique Pifarely, violoniste peut-être moins brillant que Didier Lockwood, également programmé, mais certainement plus inventif ; le big band d'Antoine Hervé qui dirigera l'an prochain l'Orchestre national de jazz, présent cette année et dont on mesurera ce qui les sépare encore de la formation de Gil Evans — n'en déplaise aux chauvins — ; le guitariste Claude Barthélémy qui dirigera une création ; sans oublier Jean-François Jenny-Clark, magnifique contre-bassiste qui se produira avec la chanteuse et pianiste Meredith d'Ambrosio.

Les amoureux des cuivres seront au rendez-vous de Lester Bowie et de son *Brass Fantasy*, ceux de l'insolite viendront entendre la relecture d'extraits d'opéras de Rossini par l'orchestre de Mike Westbrook.

Enfin, des « pointures » européennes, comme le trompettiste italien Enrico Rava, ou américaines, comme le guitariste Kevin Eubanks sont au menu, de même que le chanteur Ben Sidran.

Jean-Jacques Laredo

COMME EN 14...

14-18, les combattants des tranchées, de S. Audoin-Rouzeau

Les poilus, les tranchées, on croit connaître. Prévart, Brassens, Vian (« *Un ancien combattant a une mentalité de raté.* ») nous ont appris à ironiser sur les cérémonies aux monuments aux morts, à l'arc de Triomphe. Tout ça évoque, en France, bien plus la droite (La Rocque, Pétain, etc.) que la gauche, que ces soldats rebelles qui, plus à l'est, firent des soviets. Bien sûr, il y a l'ARAC, il y a Barbusse... mais enfin.

Et puis, il y a les traditions familiales. Je me souviens, au grenier, de vieux numéros de *l'Illustration*, avec des portraits hagiographiques de généraux français, et des dessins humoristiques bourreurs de crâne à base de « Boches » lâches et faméliques, se rendant en criant *Kamarad!* si on leur tendait des tartines. Mon père, qui connut tout ça, Verdun, tranchées, blessures et médailles, en parlait peu. Un peu plus quand ses gosses furent adultes. Je lui fis entendre le disque de la chanson de Craonne. Il s'en souvenait : un jour, en montant en ligne, certains l'étonnèrent ; lui et quelques

copains couvrirent aussitôt la voix des autres avec des chansons paillardes. « *Pourquoi ? — On savait qu'on allait au casse-pipe. Si en plus il fallait s'augmenter le cafard...* »

Stéphane Audoin-Rouzeau a fait un travail passionnant. Il donne la parole aux poilus. Il a retrouvé, analysé, dépouillé les « feuilles de tranchées », ces petits journaux parfois ronéotés, parfois imprimés, et nous fait entendre ces voix. Il ne nous leurre pas : tirage et diffusion n'en font pas un phénomène de masse, même si seulement une partie nous est parvenue. Et la censure veillait — et l'auto-censure. Les rédacteurs ne sont pas représentatifs d'une moyenne sociologique : c'étaient les « instruits ». Mais l'étude reste de toute façon passionnante. Quatre ans, pour ces hommes, à croupir dans des trous boueux, avec la perspective de la mort par obus, balle, gaz, arme blanche...

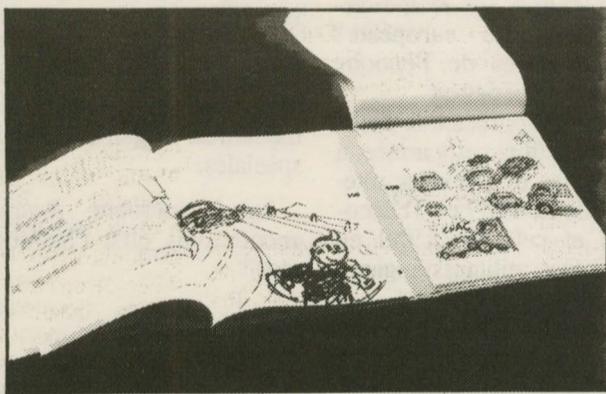
On se dit : aujourd'hui, avec la télé partout pour tout filmer, ce ne serait plus possible, les armes, d'ailleurs, ne sont plus les mêmes... Mais on saisit, sur le

vif, ce qu'ils pensaient, ce qu'ils disaient, de l'arrière, des femmes, de la bouffe, des officiers. La révolte est rare et, semble-t-il, pas seulement pour des raisons de censure (on reconnaît bien l'état d'esprit caractéristique que révélait la réflexion de mon père !). Les caractéristiques les plus frappantes, et peut-être les moins attendues, résultent de ce mélange de deux éléments contradictoires : un pacifisme sincère (qui répugne à la sous-estimation de l'adversaire), lié à un refus de ce qui se passe « ailleurs » que sur le front : que la Révolution russe soit occultée, la censure pourrait l'expliquer, mais l'entrée en guerre de l'Amérique est traitée de la même façon ! Il s'agissait pourtant d'une « bonne nouvelle » pour le moral des troupes...

Voilà un livre dont la lecture est vraiment indispensable.

P.-L. Thirard

14-18, les combattants des tranchées, de Stéphane Audoin-Rouzeau. Ed. Armand Colin, collection L'histoire par la presse, 224 pages, illustr., 120 F.



LIVRES

□ **TINTIN ET L'ALPH-ART.** « *J'aime la peinture et j'aime bien avoir des dessins ou des toiles sur mes murs. Je ne pourrais pas vivre, je crois, sans peinture autour de moi* », déclarait Hergé le 15 décembre 1982. On le savait passionné de peinture et grand collectionneur, éclectique et... éclairé (Miro, Lichtenstein, Vasa-

rely, Fontana, Herbin, Poliakov, etc.). Tout cela le prédestinait-il à saisir les dessous de l'affaire Legros pour tenter, avec cette vingt-quatrième aventure inachevée de Tintin, un ballet très intimiste (et presque entièrement centré à Moulinsart) autour du peintre sculpteur Ramo Nash, un artiste comme Hergé en connaissait tant. Le « père » de la « ligne claire » est mort avant l'encrage de cette histoire. Il ne reste

donc plus, paradoxalement, que ses esquisses et ses crayonnés pour entrevoir les pistes où il voulait nous mener. Et Tintin y apparaît dans le bouillonnement du crayon comme un personnage quasi reiserien ! *Tintin et l'Alph-Art* est un hommage — posthume — assez terrible : une sorte d'écorché du style épuré et rigoureux du plus grand des « classiques » du neuvième art. Welles avait réalisé sur un sujet proche un remarquable film-menteur intitulé *F... For Fake*. En couverture de l'album, on découvre Tintin tenant une maquette d'un H en plexiglas. Une matière transparente pour le H de Hergé ?

CINEMA

□ **MON AMI IVAN LAPCHINE, de Alexei Guerman.** Il y a quelques mois, 20 jours sans guerre nous avait révélé un cinéaste so-

viétique, Alexei Guerman, avec lequel on savait qu'il faudrait compter. Juste pari : *Mon ami Ivan Lapchine* était d'autant plus attendu que c'est un film policier. Un polar soviétique, denrée rare ! 1935 : marché noir, prostitution, meurtres. On en apprend de belles, il s'en passait des choses dans l'Union des républiques stalinienne. Le film date de 1982, rien à voir avec la « libéralisation » de Gorbatchev. C'est un polar, ça marche comme un polar, ça respire comme un polar mais ça reste très russe. Guerman est un humaniste passablement optimiste, il aime les gens, il fait attention à leur fragilité confrontée à un système corrompu. Il s'intéresse plus à leur intimité qu'aux péripéties policières pourtant magistralement filmées. Une réalité amère, émaillée des souvenirs et des chants d'Octobre et de la guerre civile. Beau, insolite, et vraisemblablement courageux.



☆ **Samedi** (TF1) « *Droit de réponse* » : Bonjour les dégâts (l'alcoolisme). Charles Pasquis 51 viendra-t-il expliquer son passage de l'anisette au ministère des sanisettes ?

☆ **Dimanche** 20 h 35 (TF1) *la Femme d'à côté* de F. Truffaut avec G. Depardieu et F. Ardant. Très beau scénario dont Truffaut a quelque peu atténué les éclats et les folies. Les comédiens ne sont pas en cause, mais il aurait fallu la fulgurance d'un C. Miller pour rendre les élans irraisonnés de cette passion.

22 h 30 (FR3) *Trois Camarades* de Frank Borzage avec R. Taylor, M. Sullavan, F. Tone et R. Young. Un magnifique, un superbe film et l'un des plus beaux mélodrames qui soient. Avant D. Sirk, Borzage fut certainement le maître incontesté de ce genre, et son cinéma se ressent de ces élans sentimentaux qui font voler le cadre rationnel du récit. Tiré d'un roman d'E. M. Remarque, adapté par F. Scott Fitzgerald (excusez du peu !), *Trois Camarades* est, avec *Mortal Storm* et *Ceux de la zone*, l'un des grands chefs-d'œuvre que Borzage donna au cinéma. Ne le ratez pas !

☆ **Lundi** 20 h 35 (TF1) *Soleil vert*, de R. Fleisher avec C. Heston servira d'introduction au débat de « L'avenir du futur », consacré aux menus de 2.030 (Il y aura Jacques Borel ?). Le film de Fleischer reste souvent en deçà des possibilités contenues dans le scénario. Il compte pourtant des scènes très fortes, telle celle où ces hommes du futur découvrent sur écran géant couleur (et sur fond de *Symphonie pastorale* beethovienne) les images d'une terre bucolique qu'ils n'osaient même pas rêver.

20 h 35 (FR3) *la Belle Américaine* de R. Dhéry. Toute la mythologie automobile du début des années soixante gentiment moquée par Robert Dhéry et P. Tcherna, son coscénariste. Ce film intéressera certainement les sociologues du futur...

☆ **Mardi** 20 h 30 (A2) *le Thé à la menthe*, film d'Abdelkrim Bahloul avec Chafia Boudra. D'un livre, court, incisif, drôle et décapant fut tiré un film qui ne l'est pas autant... C'est d'autant plus dommage qu'il y avait matière à chef-d'œuvre d'humour. Ne boudons néanmoins pas notre plaisir, le film reste éminemment sympathique et très agréable à regarder.

20 h 35 (FR3) *Tony Rome est dangereux*, de G. Douglas avec F. Sinatra. Troisième et dernier volet des aventures du flic américain : c'est le plus glauque et le plus noir des trois. Le meilleur ?

☆ **Judi** 20 h 35 (FR3) *la Quatrième Dimension*, film à sketches de J. Landis, S. Spielberg, J. Dante et G. Miller. On connaît mal en France la vieille série culte de la télévision américaine des années cinquante, qui occasionna ce film-hommage où l'on retrouve les quatre plus brillants techniciens du cinéma qui plaît aux teen-agers. Le résultat est mitigé ; mais ça se regarde sans faiblesse !

☆ **Vendredi** 23 h (A2) *Une femme mariée*, de J.-L. Godard avec Macha Méril. Godard avait voulu appeler son film *la Femme mariée* ; une intervention de la censure amena cette dégénéralisation. Le film ne méritait pas cet excès de sollicitude...

Michel Laszlo

La Femme d'à côté. Dimanche 26 octobre. 20 h 30. TF1.



SOMMAIRE

La sale guerre de Pasqua
pages 2-3-4

C'est à dire
page 5

Après le 21 octobre
Tout faire pour continuer
pages 6-7-8

Accords syndicats-CNPF
35 heures,
la bonne conversation
page 9

RVI-Blainville
Une usine en colère
page 10

1933
La marche de la fierté
page 11

Courts métrages
pages 12-13

Paraguay, pays emmuré
pages 14-15

Palestine
Le prix de l'occupation
page 16

Irlande
Un choix brûlant
page 17

Suisse
La formation en référendum
page 18

Nationalisées,
dernier épisode ?
pages 19-20-21

Le dru Rollins et ses copains
page 22

Livraisons
page 23

☆ Hebdomadaire édité par la société Presse-Edition-Communication SARL au capital de 70 000 F (durée : 60 ans), 9, rue de Tunis, 75011 Paris.

☆ Gérant : Léon Crémieux.

☆ Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Christian Lamotte.

☆ Tirage : 10 000 exemplaires.

☆ Rédaction administration : 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil.
☎ (1) 48 59 00 80 (lignes groupées).

☆ Composition, impression : Rotographie, Montreuil.
☎ (1) 48 59 00 31.

☆ Commission paritaire 63922.



30 octobre Numéro spécial 56

L'année qui vit trembler les bureaucrates

Tout le monde a intérêt à ne pas oublier la réalité. Les insurrections ouvrières de 1956 en Hongrie et en Pologne dérangent. La bourgeoisie, parce que la renaissance de conseils ouvriers, malgré l'écrasement stalinien, porte en germe sa propre négation, en reflétant la force des aspirations émancipatrices du prolétariat. La social-démocratie, parce que ces événements traduisent, à l'inverse de sa plate vision réformiste, l'actualité de la révolution. Les partis communistes, parce que le soulèvement en masse de la classe ouvrière constitue un verdict sans appel contre les régimes qui caricaturent l'idéal socialiste.

On comprend pourquoi le trentième anniversaire des processus qui sonnèrent le glas de la domination stalinienne s'avère si peu évoqué dans le reste de la presse. Tout au plus, les grands médias profiteront-ils de cette date pour nous resservir la soupe des Montand, Kouchner et autres Glucksmann.

Le 30 octobre, *Rouge* rétablit la vérité. Comme à son habitude, il va plus loin : il donne la parole aux artisans des soulèvements

ouvriers ; il tire les leçons pour nos combats d'aujourd'hui.

D'où partirent les explosions ? Quels furent les effets en chaîne du XX^e Congrès du PCUS ? *Rouge* reconstitue ces jours qui ébranlèrent le monde.

Comment des dirigeants de premier plan des conseils ouvriers de l'époque ont-ils vécu l'affrontement aux bureaucrates de Budapest et Varsovie ?

Que fut vraiment la déstalinisation ? L'historien marxiste so-

viétique Medvedev s'exprime dans nos colonnes.

Quelles furent les répercussions des événements de 1956 et du XX^e Congrès sur le mouvement communiste européen ? Des communistes de l'époque relatent leur expérience.

Comment apprécier le tournant que constitua cette année, à la lumière des expériences ultérieures, celle de 1969 en Tchécoslovaquie et celle de 1980 en Pologne ? Des militants engagés

dans la lutte contre les dictatures bureaucratiques analysent et tirent les leçons.

Oui, décidément, pour en savoir plus, ne manquez pas le prochain numéro de *Rouge*. Diffuseurs, passez dès aujourd'hui vos commandes supplémentaires. Organisez des ventes spéciales.

Le 30 octobre, *Rouge* sera encore plus qu'à l'habitude un plus !

ABONNEMENT A DOMICILE			Nom
	France DOM-TOM	Etranger	
1. AVEC LA PRESSE DE LA LCR 1 an d'abonnement à Rouge et Critique communiste	450 F	500 F	Adresse
2. SIX MOIS DE L'HEBDO ROUGE	160 F	
3. CRITIQUE COMMUNISTE (mensuel), 1 an	150 F	170 F	Formule choisie
4. CAHIERS DU FEMINISME (5 numéros)	65 F	75 F	
5. INPRECOR (quinzomadaire), 1 an	250 F	250 F	
6. ABONNEMENT DE SOUTIEN (Rouge et Critique communiste)			Règlement à l'ordre de la PEC, 2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil. ☎ 48 59 00 80
3 mois : 200 F	6 mois : 400 F	1 an : 800 F	